parti pris

vol. 2, no 7 mars 1965 prix: 50 cents

l'enseignement et les enseignants

— pour une philosophie québécoise
— la fédération des collèges classiques
— le collège saint-denis
— le syndicalisme des enseignants

exposé

une cause célèbre, l'angola

chroniques

georges balandier — gérald godin
jacques ferron — pierre maheu

ATTENTION

Parti Pris est un organisme légal, dûment constitué. Or le local que nous occupions, au 2135, rue de Bellechasse, était situé dans une zone domiciliaire. Cela constituait une affreuse illégalité, dont MM. les fonctionnaires de la Cité de Montréal ont bien voulu nous avertir, ce dont nous leur sommes fort reconnaissants. En conséquence de quoi,

PARTI PRIS DÉMÉNAGE

et s'installe dans de nouveaux quartiers, plus modernes, plus facilement accessibles, et tout à fait légaux, au premier étage du

3774, rue SAINT-DENIS
(juste au nord de l'avenue des Pins)

parti pris

Vol. 2, no 7 mars 1965

sommaire

L'ENSEIGNEMENT ET LES ENSEIGNANTS

le rapport parent 2
éditorial

pour une philosophie québécoise 9
jacques brault

quelques chiffres sur la fédération des collèges classiques 17
laurent girouard

le collège saint-denis, reflet de l'éducation au québec 21
parti pris

le syndicalisme des enseignants 28
claude girouard

les professeurs laïcs et le cours classique 39
gilles thérien

EXPOSÉ

une cause célèbre l'Angola 43
parti pris

CHRONIQUES

pas de révolution par procuration 52
pierre maheu

indépendances, au pluriel 55
georges balandier

le joual politique 57
gérald godin

d'un amour inquiétant 60
jacques ferron

revue politique et culturelle
paraît chaque mois
sur 64 pages ou plus

●

rédaction et administration:
3774, rue Saint-Denis,
Montréal, Québec.
TEL. 722-4770
Bureau: sur semaine,
de 2 à 5 et de
7 à 10 heures p.m.
ou sur rendez-vous.

●

comité de direction:
abonnements: lise théberge
club parti pris: j.-m. piotte
comptabilité: thérèse major
correction des textes:
andré brochu
documentation:
rené beaudin
éditions parti pris: l. girouard
mise en page:
claire e. depocas
rédaction: paul chamberland
jan depocas
pierre maheu
secrétariat: robert maheu

●

distributeur: Agence de distribution populaire,
1130 est, rue Lagauchetière,
Montréal. Tél.: 523-1182
dépositaire en France:
"la joie de lire"
40, rue Saint-Séverin
Paris 5e.

●

La revue n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont adressés.

●

Reproduction interdite sans autorisation

●

Prix: 50 cents
12 numéros: $5.00

le rapport parent

*Le Rapport Parent n'a rassuré personne... Le silence des uns, la volubilité des autres ne peuvent masquer l'inquiétude qui nous saisit tous, des privilégiés aux démunis. Cette inquiétude, qui a rendu possible le Rapport Parent, c'est lui-même qui l'ouvre à nouveau, plus intense, plus chargée: s'il est un corps de solutions impressionnantes, ne réveille-t-il pas aussi les conflits d'intérêts qui, agitant le monde de l'éducation, ne font que refléter ceux de la société québécoise? Né de l'impatience et de l'exaspération, il risque bien de n'être d'aucun secours face à l'obstination ou à la gourmandise de plusieurs, individus ou groupes; l'application de la première tranche nous en instruit suffisamment. La faiblesse du Rapport Parent, si intelligent par ailleurs, est de vouloir concilier des irréductibles: l'état, et nos peu démocratiques "corps intermédiaires"; en ce sens, il constitue le chef-d'oeuvre de l'*objectivité établie.

On a qualifié le Rapport Parent de révolutionnaire, ce qui est, bien sûr, euphémiser l'idée de révolution. Le Rapport Parent ne paraît tel que sur le fond d'un système d'éducation archaïque et désordonné, inadapté et anti-démocratique. Ce document—les tomes 2 et 3— ne fait que jeter les fondements d'une bonne réforme *de l'enseignement au Québec, au niveau des structures et des programmes. Inutile d'insister sur le fait que nous l'appuyons* dans son ensemble; *d'autant plus que nous en savons quasi impossible une rigoureuse application. Car,*

à cela, les obstacles sont nombreux. Principalement de deux ordres: 1° l'impréparation, l'inertie et la pénurie de ressources en compétence et en capitaux; 2° les conflits d'intérêts qui risquent de la fausser, sinon de la paralyser.

Le présent numéro comporte un certain nombre d'articles qui ont pour objet l'éducation; nous comptons y revenir en de prochains numéros. Laurent Girouard fait le point sur la situation présente des collèges classiques, alors qu'un article sur le "cas" du collège Saint-Denis illustre les carences de ces institutions traditionnelles. Enfin Gilles Therrien et Claude Girouard décrivent, le premier pour les enseignants du classique, le dernier pour ceux du primaire et du secondaire publics, la situation du syndicalisme des enseignants. On notera les divergences qui opposent parfois les deux articles: elles réfléchissent un état de crise. Car un fait nouveau est venu bouleverser le monde des enseignants — et l'actualité en témoigne éloquemment: l'accession de cette classe de travailleurs à un type de conscience et d'action véritablement syndicales. Le corporatisme bureaucratique de l'ancienne C.I.C. (Corporation des Instituteurs Catholiques) et l'impuissance de feu l'A.P.P.L.E.C. (Association Professionnelle des Professeurs Laïcs de l'Enseignement Classique) semblent bien devenir maux du passé. Cependant, il reste à régler un problème d'envergure: l'unification de tous les enseignements dans une organisation syndicale unifiée. D'un côté, il faut triompher des particularismes hérités du désordre de notre système scolaire, de l'autre, éviter de s'embourber dans l'imbroglio des luttes intersyndicales. Si la situation paraît embrouillée, les objectifs, eux, sont très nets: 1° faire du corps enseignant un groupe fort et uni, 2° lier le sort de ces travailleurs intellectuels à celui de tous les autres travailleurs.

Que signifie le Rapport Parent en regard 1° *de la* question culturelle et nationale, 2° *de la* question sociale et politique? *C'est sur ces deux plans que nous faisions les plus sérieuses réserves. Si l'aspect technicien et spécialisé de ce*

Rapport peut être qualifié, à la rigueur, de "révolutionnaire", il n'en va plus du tout ainsi pour les deux plans qui nous retiennent. On pourra bien soutenir que l'enquête royale avait un objet fort délimité, il n'en demeure pas moins faux de "spécialiser" les différentes sphères d'activité sociale au point de les rendre incommunicables les unes aux autres. D'ailleurs, le Rapport Parent invoque fréquemment les relations entre l'éducation et l'ensemble des activités sociales. Mais ce n'est que pour réfléchir passivement l'"ordre social" existant. On ne s'attendait pas à ce qu'il le mit ouvertement en cause; mais il se peut faire qu'une conception de l'éducation *constitue par elle-même une sorte de contestation. Si conduites et activités sociales doivent influer les unes sur les autres, il est normal que la transformation à un niveau atteigne les autres. Or le Rapport Parent, en ce sens, ne s'aventure que sur des points de détail: il témoigne, par excellence, d'un désir* d'adaptation *à l'ordre établi, à la forme actuelle,* progressiste *de cet ordre, c'est-à-dire à celle qui couvre le plus habilement les injustices, les inégalités et les privilèges acquis. Pour user d'un raccourci, disons que le Rapport Parent est* fédéraliste *et* néo-capitaliste. *Il est vrai que, constitué pour l'usage d'un régime, il reproduit, dans son dessein, les visées de ce régime, il devient un* acte *du régime.*

*Fédéraliste, le Rapport Parent accepte l'*apriori *du* système canadian. *Il ne manque pas de toucher, par le biais de son objet, à bien des points névralgiques du système, points qui se retrouvent au sein de l'enseignement, mais dépasse-t-il seulement la surface des symptômes? On ne peut mettre en doute la valeur des améliorations qu'il préconise, mais il "ignore" totalement le coeur de la question linguistique* telle qu'elle se pose à notre société. *Ce que le Rapport ne "voit" pas, c'est que, de quelque côté qu'on l'aborde, la faiblesse de notre éducation réfléchit, à sa façon, la débilitation culturelle qui nous affecte comme société soumise à la* violence *de la domination canadian. Les commissaires font*

état des déplorables anglicismes qui ternissent notre langue maternelle, conséquence malheureuse du "voisinage" anglophone. Ils évoquent, sans s'en inquiéter outre mesure, de la "dénivellation économique" qui est le fondement de cette situation. En somme, un mal "particulier" dont les belles machines auzziovizzuelles du Cécépé = les doses massives du Robert nous délivreront! Dans l'univers du Rapport Parent, une maladie culturelle comme le bilinguisme collectif, *ça n'existe pas. Les distingués commissaires "bourrent" leurs exposés d'un tas de citations fort érudites, et pour une question comme celle-là ils ne font même pas semblant de connaître Marcel Cohen. Fort bien informés par ailleurs, ils se transforment ici en vulgaires badauds et répètent avec une incroyable bonne conscience les âneries courantes sur la "langue seconde". On ne s'en étonnera guère si on lit, à la page 18 du deuxième tome, une énormité comme ce "conscience nationale" pour signifier l'unité canadian.*

L'indigence de pensée du Rapport Parent à l'égard du problème culturel est inexcusable. L'inconscience des commissaires à cet égard les conduit à construire un bel édifice sur du sable, le sable mouvant de notre inconsistance collective. Le Rapport Parent, en ce sens, n'est-il pas l'avatar le plus récent du "culte des compétences" qui nous a tenu lieu, parmi d'autres, de formule rituelle nécessaire à masquer notre lâcheté ancestrale.

Sur le plan socio-politique, le Rapport Parent est, comme phénomène, rigoureusement contemporain de l'accession au pouvoir de notre néo-bourgeoisie industrielle et d'affaires; il constitue objectivement un acte du régime actuel. D'ailleurs, on aura tôt fait d'"amender", parmi les mesures qu'il préconise, celles qui paraîtraient trop audacieuses.

L'une des caractéristiques de notre néo-bourgeoisie, c'est sa conception et sa mise en application de l'étatisme: l'état sauvegarde de l'entreprise privée. *On*

n'a qu'à considérer, d'une part, la "fortune" grandissante de la S.G.F. et, de l'autre, l'insignifiance du Conseil d'Orientation économique. L'état se réserve les entreprises plus ou moins rentables pour laisser aux compagnies privées le "soin" d'occuper les secteurs les plus "profitables" (exemple: la sidérurgie). Ces manoeuvres permettent au régime de passer pour progressiste et démocratique tout en accroissant son emprise sur l'économie et la société.

Mais que propose d'autre le Rapport Parent, avec ces "corporations de caractère public" (tome 2 page 156) qui, au niveau des instituts et des universités, ont pour fin de faire obstacle aux "empiètements" centralisateurs de l'état? Comme si l'état n'était plus le représentant effectif du peuple! Démocratique, le Rapport Parent? Alors que, par ces fameuses corporations, il consacre sous une nouvelle forme les anciens rivilèges. De subtile façon, il est vrai: les intérêts privés "devront" collaborer étroitement avec l'état, assurer le bon fonctionnement du système!

Démocratique, le Rapport Parent? Alors que la condition essentielle de toute démocratisation de l'enseignement est la gratuité scolaire, le Rapport Parent, lui, n'en souffle mot. Peut-être faut-il attendre la dernière tranche? Mais, jusqu'à maintenant, l'absence de préoccupation à cet égard nous laisse songeurs?

*Une impression, en tout cas, se dégage: lorsqu'il met au premier rang de ses préoccupations (et alors quelle éloquence!) la nécessité d'*adapter *l'enseignement aux besoins du monde contemporain, l'éducation polyvalente, le dosage entre formation générale et formation spécialisée, le Rapport Parent ne se présente-t-il pas, en somme, que comme un vaste et intelligent programme de planification de la main-d'oeuvre, du salariat? Intelligent, nous le disons sans arrière-pensée: il propose, pour des problèmes urgents, des solutions intéressantes. Mais la fournée de "spécialistes" de tous niveaux qu'il nous promet comme*

l'apothéose de tout le système, n'est-elle pas ce "capital humain" de qualité dont a un urgent besoin la minorité exploiteuse qui domine notre société?

En terminant, indiquons quelques conditions et mesures indispensables à une transformation véritable de l'enseignement et de l'éducation.

Tout d'abord, pas de réforme scolaire praticable sans transformation révolutionnaire du Québec; ce qui signifie libération culturelle, décolonisation et instauration d'un système socialiste. Il faut supprimer les derniers liens coloniaux et renverser le rapport des classes. Il faut que les travailleurs québécois puissent prendre en main, entre autres activités sociales, l'enseignement et l'éducation. Ils assumeront d'abord les réformes proposées et, représentant l'intérêt général, pourront seuls leur donner un sens vraiment démocratique.

Par exemple, l'argent ne sera plus un facteur de discrimination entre les individus, et il sera loisible de "planifier" la population scolaire en fonction des aptitudes et des besoins. Par ailleurs, la polyvalence, que le Rapport Parent, à juste titre, considère comme dimension-clé du système scolaire, ne peut être réalisée que dans une société où les cloisonnements auront disparu. La fameuse "spécialisation", parce qu'elle se fonde sur d'évidentes nécessités (quantité des connaissances et des techniques), n'en sert qu'à mieux masquer l'une des formes principales d'injustice et d'inégalité propres au système capitaliste: la division du travail, *particulièrement entre travail manuel et travail intellectuel. C'est l'abolition de ce système (et non des "spécialisations") qui peut assurer l'unité, l'intégration des divers niveaux de formation. En effet, l'accession des travailleurs à la fonction de direction économique et sociale et, comme conséquence, l'égalisation des salaires, dissipera la division entre "élites professionnelles" et "masses travailleuses". Les spécialistes seront au service, non d'une minorité exploiteuse, mais de la majorité laborieuse. Ces structures rendent possibles et même néces-*

saires l'initiation de chaque individu aux tâches manuelles comme aux tâches intellectuelles. Cela dépasse de beaucoup les timides propositions du Rapport Parent (tome 2 pages 5v-52). L'enseignement et l'éducation en tous ses aspects, seront organiquement liés au travail social *dans son ensemble.*

Vous lirez, dans ce numéro, un exposé d'intérêt international. Il s'inscrit sous une rubrique qui a pour objet les lieux et les moments du monde où sont en cours des luttes d'émancipation nationale, de décolonisation, les lieux et les moments du monde qui forment son présent révolutionnaire. Nous comptons y revenir à chacun des numéros. Parti Pris entend ainsi affirmer une solidarité mondiale qui, compte tenu des traits spécifiques de notre situation, inclue le Québec dans un vaste mouvement d'assomption des peuples et des sociétés minoritaires, dominées et écrasées par les puissants d'hier et d'aujourd'hui.

parti pris / p.c.

pour une philosophie québécoise

jacques brault

J'en ai connu qui philosophaient beaucoup plus doctement que moi, mais leur philosophie leur était pour ainsi dire étrangère.

J.-Jacques Rousseau

préambule

L'absence de pensée philosophique au Québec est le thème de ce congrès. * De ce thème, on a depuis longtemps beaucoup discuté; la petite chronologie et les quelques références jointes à ce texte illustrent mon assertion. En 1957, René Garneau écrivait ces lignes qui me paraissent toujours actuelles: "Il existe par exemple à Québec une école de sociologues et d'économistes qui, tout en faisant cette critique méthodique des phénomènes de notre vie intellectuelle qu'on était en droit d'attendre plutôt de nos philosophes de profession, rayonne bien au delà de son champ naturel d'action et fait sentir son influence jusque dans la litttérature. C'est ici l'occasion de le rappeler. Nos philosophes, qu'il s'agisse de ces savants médiévistes formés par Maritain et Gilson ou de ce jeune maître qui enseigne à Montréal et dont le beau livre sur l'inquiétude humaine est une oeuvre admirablement située hors du climat intellectuel canadien, ne peuvent être d'aucun secours immédiat à la culture canadienne-française. Ils en deviendront probablement un jour l'illustration, à condition qu'on veuille bien reconnaître enfin à un exercice libre et désintéressé de l'esprit la place et le prestige qu'on accorde aujourd'hui à ceux des intellectuels qui s'occupent de problèmes plus temporels. Mais dans l'état présent des choses ils sont d'une magnifique inutilité. Ils seraient tous confucianistes que nous ne nous en porterions pas plus mal. L'initiative de donner une structure intellectuelle à la vie canadienne-française reste donc pour le moment aux sociologues, aux écrivains et aux historiens."

* Communication présentée au premier congrès de l'Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Collégial du Canada Français. Samedi, le 2 septembre 1964, à l'Académie de Québec.

Depuis, on a répété, sous diverses formes, la même chose. Il me paraît inutile d'ajouter à une somme imposante de semblables remarques.

Il s'agit maintenant pour nous qui faisons profession de philosopher, de consentir effectivement à la philosophie.

1 — pour une philosophie québécoise

a) Cette philosophie, comment la nommer? Je l'appelle québécoise, d'abord au sens où l'on parle, par exemple, de "philosophie allemande", et ensuite au sens où, récusant la possibilité même d'une philosophie "canadienne", j'estime qu'il n'y a pas d'avenir ici pour une philosophie qui ne soit pas enracinée dans notre sol culturel, social et politique.

b) Une telle perspective, toutefois, risque fort de nous entraîner dans une impasse: philosopher sur la philosophie. Cet exercice ennuyeux et stérile ne produit rien, si ce n'est l'apologie creuse ou la récrimination vide. Il n'y a qu'une façon de contester, de redresser, de stimuler la philosophie, et elle consiste à faire oeuvre de philosophie. C'est pourquoi je ne dirai pas un mot ici du fameux et faux "problème thomiste".

c) Rien ne nous assure que notre société puisse être avant longtemps une société "faustienne", c'est-à-dire tournée vers la connaissance discursive et la réflexion transcendantale. Certaines cultures ne furent, ne sont guère philosophiques, du moins au sens où la pédagogie du savoir en Occident nous a habitués à nous représenter la connaissance philosophique. Il se peut donc que travailler à l'avènement d'une philosophie québécoise soit une erreur de calcul aux yeux de la tradition humaniste dont nous sommes encore tributaires, ou une aventure dans laquelle nous éprouverons notre véritable différence, notre être propre et inaliénable sans pour autant perpétuer l'illusion messianique qui exalte la conscience faible et dépossédée en volonté de puissance. Donc, la perspective d'une philosophie québécoise ouvre sur l'inconnu et sur le risque.

d) Mais, cet inconnu, si on ne le durcit pas en inconnaissable, ce risque, si on ne le précipite pas en irrécupérable, nous avons déjà prise sur eux, ici même, et tel est le point de départ vers l'avenir — problématique — d'une philosophie québécoise. Je veux dire qu'il faut commencer par parier sur nos propres empêchements à exister selon ce que nous sommes: des gens comme tous les autres, qui vivent tant bien que mal quelque part sur la planète, avec cette seule réserve — et elle est de taille! — que jamais dans toute notre histoire nous n'avons disposé de nous-mêmes.

II — désapprendre la peur

a) C'est à Gaston Bachelard, ce grand libérateur, que j'emprunte ce sous-titre. Nous connaissons, au moins obscurément, la lourde hypothèque qui grève notre conscience collective, et s'il est un reproche qu'on ne peut nous adresser, c'est celui de légèreté. Cela, les sociologues, les psychologues, les historiens, les écrivains, l'ont dit à maintes reprises.

C'est maintenant que la remarque d'un René Garneau prend l'allure d'une accusation précise: les philosophes d'ici, en prônant un simulacre de philosophie, en enseignant un micmac innommable, loin d'être des libérateurs, furent des désorienteurs. En effet, notre philosophie en fut une de stabilité, de pureté, parce qu'elle était sans objet. C'est pourquoi nous avons été transis de peur. La vraie peur n'a pas d'objet; dans son délire — doux et violent — elle invente des fables de commencement du monde, au-delà de la faute, elle s'installe dans l'innocence d'avant l'existence et la liberté. Ecoutez notre tradition orale, voyez notre littérature: nos mythes sont là et qui attendent que nous les prospections.

b) La philosophie, drapée dans le manteau de la religion, fut une école de peur; et je crois qu'elle continuera à l'être tant que subsistera l'ambiguïté où, semble-t-il, elle se complaît. Cette ambiguïté, qui est comme le chiffre noir de notre peur, Anne Hébert l'a bien exprimée:

"Quoiqu'il arrive je suis absoute d'avance. Lorsque j'étais enfant, pas plus haute que la table, je faisais de grandes colères folles. Rien n'y faisait, ni les réprimandes, ni les corrections. Puis, un jour, on fit venir le curé qui me lut un évangile sur la tête pour m'exorciser. Je ne fis plus de colère. Je devins très sage et douce, en apparence guérie, mais toute livrée en dedans de moi au plus noir des démons; la culpabilité. Je n'aurai jamais assez de fautes à commettre pour justifier ce remords originel." (1)

La dernière phrase indique le chemin par où approcher l'ambiguïté: coupables avant la faute, tels sommes-nous au dire de la philosophie qui s'enseigne ici. Philosopher, au Québec, a toujours été le contraire d'une délivrance, car la vérité préexistait si purement et si extérieurement à la conscience que nulle initiative de la liberté n'était possible, et par là j'entends non pas le doute, mais ce moment de rigueur et d'angoisse où le *moi* se pose par un *non* radical et irréversible. Or, si cette expérience elle-même baigne dans l'ambiguïté, si elle ne comporte pas un minimum de distance

---

(1) *Le temps sauvage*, Ecrits du Canada français XVI, 1963, p. 106.

critique, c'en est fait de la liberté de conscience, et l'on peut désormais, de concert avec la mode actuelle, parler d'aliénation, de dépossession, etc.

c) Cette ambiguïté, bien entendu, s'est déchargée dans nos mythes; la conscience malheureuse est une conscience *séparée*. De qui? de quoi? D'elle-même. Mais nul ne vit séparé de lui-même et c'est pourquoi nous avons survécu à l'aide de médiations uniquement symboliques. Ainsi, la Conquête figure une rupture où c'est nous qui avons été rompus. Une part de nous-mêmes commença de vivre une histoire triste et monotone; l'autre part, laissée pour compte, a fait son chemin ailleurs, elle a réussi, et parfois aux heures creuses nous l'entendons qui nous appelle. C'est ce qu'à l'unisson chantent nos mythes: il n'y est jamais question que de survivre, de tenir bon, de se cramponner, ou alors, c'est le vertige, la chute.

d) Il y avait, il y a une tâche ici pour les philosophes: nous désapprendre la peur en donnant à notre peur des objets vrais et durs comme le réel.

III — la libération philosophique

a) Ces objets, n'allons pas les chercher en Arabie Pétrée. Nous avons inventé tant de mythes que nous ne savons plus qu'en faire. Voici une triple tâche pour nos philosophes:

1 — amener ces mythes à la surface, c'est-à-dire les *nommer*.
2 — comprendre ces mythes, c'est-à-dire les *expliciter*.
3 — les médiatiser dans la mesure du possible, c'est-à-dire les *objectiver*.

La vérité ne libère que si on la regarde en face même dans ses plus mauvais jours. Or, notre vérité vécue n'est pas belle à voir sous son jour d'ambiguïté. Celle-ci provient du refoulement des instances médiatrices: la conscience ici, ne connaît pas l'intermédiaire, sauf dans le clair-obscur symbolique. Par exemple, la version québécoise de la *pureté* traduit en termes de terreur un mode capital de notre existence séparée: en exaltant l'antinomie (fausse à mes yeux) d'Eros et d'Agapè, en opposant la tendresse et la sexualité, cette morale obligeait de jeunes consciences à l'imposture ou au désarroi. Il fallait aimer comme n'aimant pas sous peine d'être rejeté de l'amour.

b) Il ne s'agit pas, certes, que tous les philosophes partent à la chasse aux mythes. Ce que je veux dire, c'est qu'ici

même il y a un terrain inexploré, propice à toutes les recherches philosophiques. Ce qui manque, ce sont les instruments, les outils conceptuels; plusieurs s'en sont rendu compte qui importent un langage tout fait qu'ils omettent de refondre dans leur propre creuset. Force est de constater qu'une philosophie québécoise devra inventer ou adapter, au fur et à mesure de ses démarches, les instruments qui actuellement lui font défaut. A cet égard, il est curieux de constater que nos philosophes n'aient pas été tellement préoccupés par les problèmes de langage; nous sommes pourtant bien placés pour savoir ce qu'il y a de traumatisant dans le fait d'exister en étranger dans sa langue maternelle.

IV — que faire?

a) Les réformes, même les plus récentes, qui affectent l'enseignement de la philosophie au cours collégial ne sont-elles pas que des solutions de rechange: on retaille dans du vieux, de l'usé.

Pourquoi enseigner la philosophie au cours collégial?

Pour "armer" les étudiants? — Contre qui? contre quoi? Si tel est le cas, la philosophie ne peut être qu'une espèce de catéchisme du parfait militant.

Pour donner aux étudiants une "vision générale du monde"? Mais les sciences de la nature et les sciences de l'homme y réussissent mieux que la philosophie, car elle portent précisément sur des objets du monde et susceptibles comme tels de généralisations. Là où l'imposture commence, c'est lorsque ces sciences prétendent s'ouvrir tout naturellement en sagesse ou, si l'on préfère, constituer une métaphysique sans ontologie.

b) Par contre, l'enseignement de la philosophie au niveau collégial ne peut se justifier que s'il vise au respect intégral et à la promotion totale du projet philosophique de l'homme. Ce projet, la question de l'être le polarise, et le singulier, le mouvant, le subjectif l'enracinent. A ce compte, enseigner la philosophie, ce n'est pas répondre à des questions préalablement escamotées ou fictivement suscitées, ce n'est pas non plus enseigner les philosophes; c'est faire en sorte que la conscience, dans ses rapports avec le monde et avec elle-même, puisse constater que la vie quotidienne n'a de sens que dans la mesure où elle est vécue et pensée de l'intérieur même de l'être risqué dans l'existence.

c) Tout cela implique le recours aux objets d'abord les plus proches et aux horizons les plus familiers. L'universel n'est pas ailleurs, ni après, ni avant. Et

quant à la transcendance, si elle est une promesse, cette promesse est tenue au moment même que l'on s'engage dans les médiations les plus transitoires; l'Autre est déjà le Même si je consens à son altérité.

d) Il me paraît donc que l'enseignement de la philosophie devrait s'exercer dans des conditions propices à accorder la conscience et le monde par la médiation d'objets véritables, c'est-à-dire:

- se donner des programmes et des directives très souples.
- renoncer au système exhaustif et s'appliquer plutôt à creuser quelques questions.
- ne pas attendre d'un professeur de philosophie qu'il soit une espèce de bonne à tout faire et qu'il puisse maîtriser tout le savoir philosophique.
- surtout, philosopher en français, c'est-à-dire pour nous, dans le lieu même de notre être quotidien.

Tous ces propos, j'en conviens, demeurent incohatifs, mais, tels quels, ils traduisent assez bien ma position actuelle: de la philosophie au Québec, je crois savoir ce qu'elle ne doit, ce qu'elle ne peut être; quant à ce qu'elle sera je l'ignore, car cela, précisément, reste *à faire*.

en guise de rapport

Cette petite chronologie (fort incomplète), n'a pour but que de montrer que nous avons assez discuté de la situation de la philosophie au Québec. Il est plus que temps de passer à l'action, c'est-à-dire d'oeuvrer.

1948 Publication de *Refus global*. Une manière de *Non possumus*.

1950 Fondation de *Cité Libre*. Pendant dix ans, ce sera l'aile avancée de notre combat intellectuel.

1951 Rapport de la Commission Massey-Lévesque; c'est Charles de Koninck qui fait le bilan de "La Philosophie au Canada de langue française". Cette même année, l'UNESCO publie une enquête sur l'enseignement de la philosophie.

1952 Parution d'un numéro spécial de la revue *Esprit* sur le Canada français. Plusieurs (Gilles Marcotte, Pierre de Grandpré, Richard Arès, etc.) font écho à cette publication. Débats sur le thème: le spirituel vs le temporel. Les réunions du Centre des Intellectuels Catholiques Canadiens français (on désignait aussi ces "assises" — car on y jugeait beaucoup — sous le nom de *Carrefour*) se ressentent de toute cette agitation.

1953 Jacques Lavigne publie *L'inquiétude humaine.* Les critiques remarquent qu'il n'y a là nulle inspiration thomiste, mais que le livre est tributaire de la philosophie chrétienne. Un article (anonyme, bien entendu) paraît dans *Cité Libre:* "Sur la condition du philosophe". On y revendique la liberté de pensée, on y fait une distinction non équivoque entre philosophie et théologie et on demande que la philosophie "se risque" hors des cadres étouffants, c'est-à-dire hors du système alors régnant.

1956 Publication de: *Essais sur le Québec contemporain.* La philosophie n'y trouve pas son compte.

1957 René Garneau écrit calmement sur "la magnifique inutilité" de nos philosophes.

1958 Dans *Cité Libre* paraissent des articles de Fernand Dumont et Jean Lemoyne qui accusent notre philosophie d'être ou absente ou néfaste.

1959 L'abbé Maurice Lalonde dépose le rapport (demeuré inédit) d'une enquête menée auprès des professeurs de philosophie des collèges classiques affiliés à l'Université de Montréal. Ce rapport, d'une extrême importance, montre bien ce qu'on n'avait pu jusqu'alors que laisser entrevoir: "Rappelons que la majorité des professeurs a été formée à une école philosophique bien déterminée et dans des institutions très homogènes les unes par rapport aux autres. Ce fait est évidemment favorable à l'apparition d'une "orthodoxie" philosophique — au sens sociologique du mot — en effet qui a toujours des répercussions importantes et envahissantes."

1960 *Les insolences du Frère Untel.* Pléthore d'articles et de discours.

1961 Un numéro spécial de *Recherches et Débats* sur le Canada français, suivi bientôt d'un numéro consacré à l'enseignement de la philosophie auquel Yvon Blanchard collabore: "Situation de la philosophie au Canada français". Jean Lemoyne, dans *Convergences,* malmène philosophie et religion québécoises; grand branle-bas théologal. Le Grand Jury des Lettres, au premier tour de scrutin, ne mentionne que six (6) ouvrages de philosophie sur un total de 121 ouvrages, dans la section "essais"; aucun ouvrage de philosophie ne sera retenu au choix final.

1962 Fondation de la revue *Dialogue.* Au congrès de l'ACFAS, les quelques philosophes présents discutent de l'ouvrage de François Rousseau: *Etes-vous thomiste?* La question semble ennuyer tout le monde.

1963 Beaucoup d'activité. Le P. Racette publie dans *Collège et Famille* un article qui fait beaucoup de bruit: il s'y agit d'émanciper la philosophie de la théologie. Grande semaine de philosophie (organisée par les étudiants) à l'Université de Mont-

réal: colloques et débats, conférences, articles dans les journaux et banquets. Publication d'une somme importante: *Situation de la recherche sur le Canada français;* on y cherche en vain la philosophie. Fondation de l'APPEC. Au congrès de l'Association canadienne de Philosophie, Stanley French accuse l'enseignement de la philosophie au Québec de laisser à l'étudiant "à peu près autant de liberté qu'en avaient les chiens dressés de Pavlov." Fondation de la revue *Parti Pris* qui publiera certains articles peu flatteurs pour la philosophie et la pensée au Québec. Colloque de la revue *Maintenant* sur le thème: *Thomisme proposé ou imposé?* un grand nombre se fait un devoir de participer à cette discussion "franche et honnête", puis se propose de ne plus jamais recommencer. Dans *La Ligne du risque,* Pierre Vadeboncoeur prononce un réquisitoire contre notre mesquinerie intellectuelle et spirituelle.

1964 Semaine de philosophie à Québec (La philosophie et les sciences). Articles dans les journaux (Emile Simard, Charles de Koninck, Fernand Dumont , etc.). Au congrès de L'Association Canadienne de philosophie, on consacre une soirée à l'étude de l'enseignement de la philosophie au niveau collégial. Les professeurs de philosophie des collèges dirigés par les Pères Jésuites étudient aussi ce problème.

jacques brault.

---

note éditoriale 1

Aujourd'hui, 28 janvier, le Devoir et la Presse reproduisent tous deux en première page l'invitation de M. Lesage aux grévistes de la R.A.Q.: "Retournez immédiatement au travail, et nous nous montrerons généreux." Diable, il y a quand même une limite; à prendre ainsi les gens pour des idiots, on risque de recevoir des coups de pied au cul. Quant à cette "générosité", elle peut bien les y suivre. Dans une grève, chère belle âme, il n'est pas question de charité mais de justice.

La vérité, c'est que les bourgeois ne peuvent agir avec justice sans qu'on les y oblige, et ensuite ils se prennent pour Saint Vincent de Paul. D'autres, heureusement, les prennent pour des christs.

quelques chiffres
sur
la fédération des collèges classiques

laurent girouard

La Fédération des collèges classiques publie régulièrement un annuaire de ses effectifs. (Depuis quelques années, sous un format de poche.)

Corporation sans but lucratif, la Fédé fait "progresser l'enseignement classique et les institutions qui le propagent". (Annuaire 1964-65, page 3).

La présentation, *bilingual* bien entendu, de l'annuaire 64-65, détaille les différentes structures de l'organisme : assemblée générale (organe suprême des décisions, décisions qui n'engagent que les membres qui les acceptent), conseil général (surveille le secrétariat dans l'exercice de ses attributions), secrétariat général (organisme d'exécution et de coordination sous la direction immédiate du secrétaire général), commissions spécialisées (favorisent l'étude des problèmes qui se posent aux éducateurs et promeuvent le progrès de l'éducation).

La description qui va suivre s'attache surtout au contenu de la Fédé. La corporation en tant que telle ne sera décrite qu'occasionnellement. Sa force de frappe sera mise en relief beaucoup plus par une description verticale que par une analyse de l'organisme représentatif.

Les données brutes que nous extirperons de l'annuaire précité devraient être un jour ou l'autre utilisées par les réformistes du ministère de l'éducation dans son futur travail d'assainissement de l'enseignement secondaire et collégial.

La Fédé étend sa juridiction sur 94 institutions dites "classiques"... 91 québécoises et 3 canadians. Nous les distribuons dans quatre catégories :

1) 20 séminaires religieux : (sr)
2) 24 séminaires diocésains : (sd)
3) 31 collèges de garçons : (cg)
4) 19 collèges de filles : (cf).

Ces "maisons d'enseignement" acceuillent 46,506 étudiants : 3,579 pour les sr, 14,048 pour les sd, 18,857 pour les cg, 10,032 pour les cf, 23,791 au cours secondaire, 20,388 au cours collégial et 2,327 aux cours élémentaire, commercial, scientifique et baccalauréats spécialisés.

On peut aussi compter une population plus ou moins flottante d'étudiants-adultes qui vont poursuivre leur "formation" dans ces maisons : environ 11,200 inscriptions.

Sur un grand total de 57,706, les séminaires diocésains et collèges reçoivent 54,000 étudiants, soit 95% de ceux qui peuvent se payer un-cours-classique. Il est bon de noter que certaines commissions scolaires régionales ont déjà commencé à gruger ce capital étudiant en mettant sur pied les premières années du cours classique.

Que deviendra cette population toujours grandissante lors de la disparition du cours classique ?

Le problème d'une éventuelle redistribution de ce nombre d'étudiants vient se vicier doublement par le futur réinvestissement du gigantesque appareil déployé par l'ensemble des collèges classiques jusqu'à ce jour.

Un brelf inventaire de cette force nous laisse rêveurs.

I - locaux.

Combien de classes ont été aménagées pour recevoir ces étudiants ?
Combien de laboratoires de toutes sortes ont été mis sur pied ?
De gymnases ?
Appareils sportifs ?
Etc. ?

II - bibliothèques.

Les bibliothèques de ces maisons ont souvent de curieuses organisations. Les 94 institutions ont 2,695,655 livres à mettre à la disposition de leurs étudiants, i.e. 58 livres par étudiant.

Par catégories nous remarquons :

1)	335,399	pour	les	sr....	94	livres	par étudiant
2)	1,001,430	pour	les	sd....	71	"	" "
3)	941,105	pour	les	cg....	47	"	" "
4)	417,721	pour	les	cf....	41	"	" "

Ces moyennes sous-entendent quelques contradictions. Des collèges n'ont pas de bibliothèques comme le Saint-Denis à Montréal. D'autres possèdent une bibliothèque de 4,000 à 7,000 livres (le collège Stanislas d'Outremont, le collège Saint-Pierre d'Oka, le collège Marie-Médiatrice de Hull (collège Marie-de-France), ayant comme moyenne 10 livres par étudiant. D'autres possèdent des bibliothèques de 70,000 à 90,000 livres (le séminaire de Joliette, le collège

de Lévis, le collège Jean-de-Brébeuf, le collège de Montréal, le collège Sainte-Marie, le séminaire de Saint-Hyacinthe, le collège Saint-Laurent, le séminaire de Sherbrooke), ayant comme moyenne 100 livres par étudiant.

C'est-y pas qu'il y aurait des pauvres et des riches ?

III - personnel enseignant.

1)	369	professeurs	pour	les	sr....	115	laïques, 254 clercs
2)	1,236	professeurs	pour	les	sd....	483	laïques, 753 clercs
3)	1,464	professeurs	pour	les	cg....	899	laïques, 665 clercs
4)	840	professeurs	pour	les	cf....	421	laïques, 319 clercs
totaux	3,909					1,918	1,989

Les professeurs laïques vont respirer d'aise: ils détiennent 50% des forces du personnel enseignant.... Mais combien parmi eux n'ont-ils que des cours à temps partiel ? Et la direction de ces maisons ? Et les propriétaires ?

A la première question nous ne pouvons répondre, mais aux deux autres.

IV - direction des institutions.

Lorsque nous parlons de direction nous entendons : supérieur, procureur, directeur des études, directeur des élèves, directeur spirituel, directeur de la bibliothèque, et tous leurs assistants officiels. Nous obtenons ainsi un grand total de 808 personnes qui participent officiellement à la direction des 94 institutions.

61 sont des laïques, soit 12%. Et leur poste favori est la direction de la bibliothèque.

V - à qui appartient la chose ?

L'Annuaire ne dévoile certes pas les différents placements financiers des divers évêchés, archevêchés et communautés religieuses. Mais l'on peut extrapoler à partir de chiffres officiels.

26 maisons sont sous la haute direction du clergé diocésain.... donc l'évêché ou l'archevêché doit....

42 maisons sont sous la haute direction des communautés de pères ou de sociétés de prêtres :

5 pour les Jésuites, 4 pour les Clercs Saint-Viateur, 4 pour les Oblats de Marie-Immaculée, 4 pour les prêtres de Saint-Sulpice,

3 pour les pères Sainte-Croix, 2 pour les Eudistes, les Franciscains, les pères du Saint-Sacrement, les pères des Saints-Apôtres.
14 autres communautés ou sociétés ont l'institution sous leur juridiction.

5 maisons sont sous la haute direction de communautés de frères.

18 maisons sont sous la haute direction de communautés de religieuses.
4 pour la Congrégation de Notre-Dame
3 pour les Ursulines
2 pour la Congrégation de Présentation de Marie
9 autres communautés ont l'institution sous leur juridiction.

3 maisons sont sous le contrôle des laïques.
2 collèges indépendants : Saint-Denis et Marie-de-France
1 collège propriété de l'archevêché de Montréal : Saint-Paul.

Pour terminer nous voudrions effleurer l'aspect de la représentation de ces institutions à l'organisme officiel.

1) le conseil général de la FCC
5 prêtres séculiers
2 jésuites
5 pères ou prêtres de diverses communautés.
laïques,

2) le secrétariat
12 laïques
1 prêtre séculier
1 père

n.b. Cette équipe, sous la direction de M. Jean-Marie Beauchemin, ne prend aucune décision; elle exécute.

3) les comités et commissions
20 prêtres séculiers
9 pères jésuites
23 pères ou prêtres de diverses communautés
1 frère
5 religieuses
8 laïques.

Ah ! si j'eusse été sociologue ou même statisticien ! Quelle intéressante étude j'eussions faite à partir de ces chiffres débonnaires.... mais croustillants. ■

laurent girouard

le collège saint-denis,
reflet de l'éducation au québec

Le Saint-Denis se présente comme un collège à la fois régulier et spécial: Il accorde des promotions conditionnelles à des élèves qui, autrement, redoubleraient leur année à cause d'un échec dans une matière donnée. Spécial, il l'est parce qu'il se dit et se veut clinique: il possède un personnel de psychologues, de psychiatres et de travailleurs sociaux capable de traiter et de réadapter un certain nombre d'étudiants aux prises avec de graves problèmes psychologiques.

En fait, les gens compétents en ce domaine vous diront que le Saint-Denis n'a jamais été un collège clinique. Et s'il a été spécial, c'est surtout par le nombre limité d'élèves par classe et ses promotions particulières (dont on ne respectait d'ailleurs pas les conditions: cours de rattrapage, etc.).

Le Saint-Denis est spécial: 1° parce qu'il a évité certaines erreurs commises par d'autres collèges, 2° parce qu'on a étalé au grand jour des faiblesses qu'on a pu cacher ailleurs. Le Saint-Denis est un cas intéressant parce qu'il reflète les problèmes politiques, économiques, religieux, éducatifs et syndicaux de l'éducation au Québec.

collège privé ou collège d'état?

Le collège Saint-Denis est la propriété d'une corporation privée. Les revenus du collège proviennent des frais de scolarité des élèves (de $0 à $2000 par élève). La population étudiante étant limitée à un maximum de 300 et la moyenne des frais de scolarité de $784., son revenu est donc environ de $235,000. Par ailleurs, le personnel compte 50 personnes dont le revenu moyen est de $6,000.

Voilà déjà un déboursé initial de $300,000., sans compter les autres frais d'opération. Le collège ne peut donc fonctionner sans une aide extérieure: l'état. Pour les investissements (laboratoires, bibliothèque, mobilier, etc.), on doit en effet compter sur le seul gouvernement.

Un fait brut: le collège Saint-Denis subsiste parce qu'il est un collège d'état et non un collège privé. Ce qui est vrai dans ce cas-ci ne l'est-il pas pour l'ensemble des collèges classiques, relativement aux frais d'opération (plusieurs collèges se sont plaints de cette situation)? Quant aux investissements, le gouvernement comble les déficits par des subventions; et pourtant, officiellement, le gouvernement n'a aucun droit de regard sur l'administration de ces institutions.

Officieusement au Saint-Denis, le gouvernement vérifie, modifie même le budget, discute de la composition du personnel, de la répartition des tâches et donne même son opinion sur le choix du recteur. Le Saint-Denis n'est-il pas l'occasion toute propice, pour le gouvernement, de cesser ces compromis et d'en faire un collège d'état, sans quoi il n'apparaît pas rentable.

Ce refus d'envisager la situation en face a pour conséquence que le Saint-Denis demeure un collège pour privilégiés, c'est-à-dire pour étudiants au revenu considérable. Bien sûr, comme chez les clercs, le paternalisme prédomine, et certains étudiants de milieux modestes, choisis d'ailleurs arbitrairement, pourront quelquefois échapper aux contraintes de leur classe. Bien sûr, comme on l'a démontré, chiffres en main, les bourgeois ne sont pas les seuls à fréquenter ces institutions! Dans le cas du Saint-Denis, les étudiants issus du milieu ouvrier peuvent se permettre de fréquenter une telle institution parce qu'ils travaillent tous les soirs, souvent la nuit, pendant les fins de semaine et durant l'été. Soutiendra-t-on encore la thèse de l'absence de discrimination dans l'accès de toutes les classes à l'éducation! Pourquoi en coûterait-il davantage d'énergie, de sacrifices à certains quand on sait les répercussions de ces anomalies sur le rendement scolaire? Faut-il passer sous silence le cas de tous les parents qui ont poussé leurs enfants à interrompre leurs études à cause d'une situation financière impossible? Et l'on viendra parler de démocratie scolaire! Quel mythe!

Le Rapport Parent, répondra-t-on, donnera réponse à tous ces problèmes. D'abord, on n'y parle guère d'institutions "d'état"; on leur préfère les "corporations semi-privées" (il y a là un sérieux danger, nous y reviendrons). Ensuite, on n'y fait guère allusion à la gratuité scolaire, qui est la condition essentielle de l'accès de tous à l'éducation.

la question administrative

L'administration du collège Saint-Denis s'est révélée un échec durant quinze ans. Les difficultés financières n'expliquent que partiellement cette situation; il nous faut invoquer d'autres raisons. D'abord, un recteur qui a tout risqué: son argent, son temps, sa réputation; il ne pouvait concevoir l'administration que par et pour lui-même. Mais l'époque des administrations faites par un seul homme est révolue: cela convenait aux entreprises familiales du siècle dernier; aujourd'hui, celles-ci se rendent compte que des gens extérieurs à la "famille" peuvent apporter une vue plus objective et réaliste des intérêts de la compagnie.

Que faut-il retenir de cette première constatation? Profitant de la sagesse des clercs qui ont compris le danger de maintenir le même homme à un poste aussi important que celui de directeur et le changent à tous les trois ou six ans, une administration demeurera saine si elle applique des mesures semblables, évitant ainsi le piège du paternalisme et du despotisme.

Pour pallier cette difficulté, le Saint-Denis a cru régler le problème en se transformant en corporation. En fait, rien n'a changé. Pourquoi? Un seul homme était *vraiment* intéressé au succès de l'*entreprise: le recteur*. Le Rapport Parent recommande de constituer des corporations semi-privées à la tête des institutions. L'orientation n'est peut-être pas mauvaise mais comporte un grave danger. Au Saint-Denis, la corporation est composée d'administrateurs d'hôpitaux, de compagnies d'assurances, de marchands etc. Ces gens offrent bénévolement leurs services; par conséquent, ils ne se sentent nullement liés vis-à-vis le collège. Au contraire, ils considèrent que celui-ci a une dette de reconnaissance à leur égard. Si des problèmes graves se posent, souvent ils ne sont pas disponibles ou encore n'en saisissent pas toute l'importance. Qu'il s'agisse d'un membre d'un conseil d'administration ou d'un simple travailleur, tous ne sont efficaces que dans la mesure où leurs intérêts sont en cause. Pourquoi, entre autres choses, ne pas les payer? Le bénévolat, dans un système économique et politique basé sur l'appétit du gain et la cupidité, est un mythe. De plus, depuis quand dans notre ère de spécialisation, bien administrer une compagnie d'assurance ou de tout autre commerce devient-il un titre pour la bonne administration d'une maison d'éducation? On a vu, au Saint-Denis, comment la répartition du budget ne tenait nullement compte des priorités: on a installé des téléphones dans chaque bureau de professeur, des tapis, des intercoms, et cela, avant même de monter une bibliothèque!

Une maison d'enseignement ne sera bien administrée que dans la mesure où ses administrateurs connaîtront ce domaine. Les compétences y sont rares présentement. Il faudra pourtant en trouver beaucoup si l'on veut répondre aux besoins que créera la mise en application du Rapport Parent. Il apparaît urgent que tout futur professeur prenne une option en administration scolaire; et il faudrait prévoir au plus tôt un enseignement spécialisé en une telle matière. Les professeurs qui choisiraient cette spécialité pourraient, après un stage d'enseignement d'environ trois ans, devenir des administrateurs. Les H.E.C. pourraient prévoir ce genre de spécialisation.

Sans l'application immédiate de pareilles mesures, nos maisons d'éducation risquent fort de sombrer dans le chaos. D'autre part, ceux qui font partie de l'institution – professeurs, étudiants – ne sont-ils pas le plus en mesure d'en défendre les intérêts? Pourquoi ne feraient-ils pas partie du conseil d'administration, de même que certains parents? Ne serait-ce pas là une condition d'efficacité et de dynamisme?

la question pédagogique

Pourquoi le Saint-Denis, malgré toutes ses carences, a-t-il continué à recevoir des demandes d'admission? Ce n'est pas parce qu'il était "spécial" ou "clinique", puisqu'il n'a jamais vraiment répondu à ces définitions. Il faut en chercher la raison dans l'atmosphère plus ou moins intenable des autres institutions: enseignement dogmatique et souvent livresque, absence de liberté de pensée, mesures disciplinaires arbitraires et souvent inutiles, monolithisme religieux, etc. La clientèle du Saint-Denis s'est donc formée des "têtes fortes", des "mauvais esprits", des "révoltés" des autres collèges.

Qu'est-ce que ces élèves ont trouvé au Saint-Denis? Une atmosphère détendue, des professeurs plus accessibles et surtout une revalorisation de leur personnalité. Non seulement on ne refusait pas l'esprit critique, l'initiative personnelle, mais on cherchait à les cultiver. De plus, les élèves ne se sentaient plus en serre chaude, dans une atmosphère artificielle où règnent le cloisonnement des sexes, un enseignement désincarné... enfin ils avaient l'impression de vivre.

Les professeurs venaient au Saint-Denis parce que, comme leurs élèves, ils se sentaient plus libres. Ils pouvaient cesser de jouer la comédie: être eux-mêmes, assumer leurs convictions. L'enseignement est plus facile au Saint-Denis, par ailleurs, à cause du nombre limité d'élè-

ves par classe (20); cette situation favorise l'application de l'esprit et des méthodes actives. Les élèves exigent davantage des professeurs. D'ailleurs il n'y a pas de "queue de classe", la différence entre les étudiants vient presque uniquement du travail. Le professeur sait que si son cours est intéressant il aura des élèves réceptifs et contournera aisément les problèmes de "discipline".

Un problème, cependant, demeure entier: celui de la confessionnalité. Déjà les étudiants se sentaient plus libres au Saint-Denis parce qu'aucune manifestation de culte n'y est obligatoire. Il y a problème au niveau du cours de religion. La Faculté des Arts le considère comme obligatoire. Or la majorité des élèves ne pratiquent pas et fuient ces cours dès qu'ils en ont la chance. Evidemment, on ne leur a jamais dit que ceux d'entre eux qui ont 21 ans peuvent, par la loi, en être exemptés, ni que tout parent possède le droit de demander cette exemption pour son enfant. L'an dernier, un malheureux directeur avait soulevé le problème, en toute franchise: il s'est vu congédier. Un autre a subi le même sort pour des raisons analogues. Pourtant un séminaire a jugé bon de requérir ses services pour l'année en cours! Ce cours de religion se révèle par ailleurs bien important: on y obtient des notes plus élevées que dans les autres matières, ce qui permet à plusieurs de "sauver" leur année!

L'expérience du Saint-Denis révèle un problème dont l'ampleur et la gravité dépasse le cadre de cette seule institution. La philosophie contemporaine de l'éducation conçoit l'enfant comme le centre et lui donne une bonne marge d'initiative. On a pu constater, au Saint-Denis, que ces élèves qui furent expulsés des autres collèges à cause de leur "révolte" (en fait, à cause d'un esprit critique mieux développé) une fois toute opposition disparue, devenaient apathiques, perdaient le sens des responsabilités et vivaient repliés sur eux-mêmes.

Est-ce tout un système d'éducation qui les a marqués d'une façon indélébile? Faut-il absolument que l'adolescent puisse se mesurer à des obstacles, s'opposer même pour s'affirmer? Le Rapport Parent ne va-t-il pas nous créer une génération nouvelle parfaitement adaptée et soumise?

la question syndicale

Les professeurs du Saint-Denis ont attiré sur eux l'attention des clercs et de l'A.P.P.L.E.C. vers décembre 1963: des professionnels — oh! scandale ! — voulaient se syndiquer, tout comme "de vulgaires ouvriers". Pourquoi ce branle-bas?

A l'époque, les dirigeants de l'A.P.P.-L.E.C., soit parce qu'ils n'avaient pas le choix (les laïcs étant minoritaires dans les collèges classiques), soit par prosélytisme, couchaient avec la F.C.C. C'est elle qui préparait les conventions collectives et les professeurs n'avaient qu'à les signer. Les professeurs du Saint-Denis ne voulaient pas d'une simple "association professionnelle": ils désiraient discuter d'égal à égal avec leur patron et être protégés contre toute forme de paternalisme.

L'A.P.P.L.E.C. fut la première à réagir: les dirigeants se rendent compte de leur incurie et constatent qu'un syndicat au niveau de l'enseignement classique amenait les professeurs à réfléchir sur la valeur de leur organisation. Officiellement, la F.C.C. garde bouche cousue. Cependant, au premier jour des négociations, les représentants du syndicat se retrouvent en face d'un permanent de la F.C.C. Leur monopole allait-il cesser? Est-ce que ce tout petit syndicat allait ébranler des assises pourtant solides? La F.C.C. cesserait-elle de faire la pluie et le beau temps dans l'enseignement classique, à terroriser les professeurs lorsqu'il était question d'engagement ou de renouvellement de contrat?

Il est certain qu'au printemps 1964 les journaux n'auraient pas annoncé la transformation de l'A.P.P.L.E.C. en syndicat si une nouvelle équipe n'avait compris le geste posé par les professeurs du Saint-Denis. La bataille est loin d'être gagnée vis-à-vis de la F.C.C. Du moins les professeurs du classique peuvent-il maintenant relever la tête devant leur patron.

Que nous a appris l'expérience syndicale du Saint-Denis?

— L'individualisme des professeurs (et autres professionnels) est une mystification quand les intérêts communs les réunissent.

— Une association professionnelle n'est et ne sera jamais le substitut d'un syndicat.

— Les syndicats de professeurs (surtout au classique et autres échelons supérieurs) ont beaucoup de chemin à faire, les syndicats actuels (C.S.N. et F.T.Q.) n'ayant pas de personnel compétent dans les questions scolaires pour discuter avantageusement d'une convention collective.

— Les syndicats n'ont pas d'organisateurs prêts à faire face à ce genre de besoins; ils croient s'adresser à des ouvriers, cachent certains faits, ne sont pas en mesure de répondre aux questions posées

sur les avantages de leur centrale. La C.S.N. a ainsi perdu une chance unique de faire une brèche dans le monopole de la C.I.C. à la régionale de Chambly.

Cette expérience révèle aussi le genre de rapports qui peuvent exister entre les centrales syndicales et leurs affiliés. Les centrales sont intéressées par deux types de syndicats: les syndicats de "prestige" (les ingénieurs, les cinéastes) et les syndicats rémunérateurs (les fonctionnaires); les autres petits syndicats doivent se contenter des restes quand ils ont besoin des services de la Centrale.

conclusion

Puisque c'est le peuple qui, par son argent, subventionne les collèges classiques, pourquoi l'état, *qui est son représentant*, ne prend-il pas en main ce pour quoi il paye?

L'administration des maisons d'enseignement devrait être tripartite: les administrateurs scolaires, les professeurs et les étudiants, puisqu'il s'agit là des parties directement intéressées.

Le nombre d'élèves par classe devra être limité si l'on veut que l'esprit et la lettre du Rapport Parent soient respectés. Autrement, il devient utopique de parler de méthodes actives. Il faudra d'ailleurs éviter tout engouement excessif envers ces méthodes, en vérifier l'application pour chaque professeur. Le professeur devra continuer à s'imposer à ses élèves non plus par la discipline mais par sa compétence et sa personnalité. L'ouverture d'écoles expérimentales se révèle urgente si l'on veut éviter l'improvisation en ce domaine.

Une fédération des enseignements devient nécessaire, puisque dans un avenir rapproché ils relèveront tous, en fait, du gouvernement. Les centrales syndicales actuelles se doivent de former des membres capables de discuter des conventions collectives où plusieurs clauses visent les questions académique et pédagogique.

Enfin, soulignons un problème sous-jacent à cet exposé. Les problèmes et les troubles psychologiques, émotifs et simplement scolaires des étudiants ne sont-ils pas liés à la dislocation de la famille canadienne-française? Ces étudiants se trouvent-ils sans appui affectif parce qu'ils ont pris conscience de l'écart considérable qui oppose les convictions de leurs parents à leurs paroles et leurs attitudes, le rigorisme et le conformisme québécois étant à l'origine de cette situation? La "révolte" de ces étudiants n'est elle pas le refus d'un milieu social artificiel, inadapté à la réalité québécoise de l'heure?

parti pris

le syndicalisme des enseignants

claude girouard

le rapport parent

Il est très intéressant de constater que le problème du syndicalisme des enseignants se mérite presque tout un paragraphe parmi les trente qui composent le premier chapitre du deuxième volume du rapport Parent, chapitre qui constitue à lui seul toute une philosophie de l'éducation, philosophie qui, il faut bien le dire, est essentiellement démocratique.

Si l'on admet avec les commissaires que de la fragmentation de notre système d'éducation "il en résulte des structures de caractère incohérent et parfois anarchique, où les anciennes formes côtoient les nouvelles, souvent sans aucune coordination entre elles; tout cela au détriment des jeunes, parfois ainsi forcés à des options prématurées, à des transferts coûteux, ou frustrés d'études supérieures pour lesquelles ils ont des aptitudes." (1)

Si l'on admet encore avec les commissaires que cette "fragmentation du système atteint encore les élèves, de façon plus insidieuse, par le jeu de l'opinion publique. Celle-ci donne tout le prestige aux humanités, classe les études scientifiques au second rang, considère comme des pis-aller le cours technique et la section commerciale. Bien des parents rougiront de voir leur enfant s'engager dans le cours technique plutôt que dans le cours scientifique ou dans le cours classique; ils croiront déchoir si l'enfant s'oriente vers un enseignement moins bien coté que celui qu'ils avaient choisi pour lui. On ne mesure plus tous les effets néfastes qui découlent de ces préjugés: mauvaises orientations, échecs, retards scolaires, pertes de temps et d'argent." (2)

Si l'on admet tout cela avec les commissaires on doit conclure avec eux que "tout cela (est) aussi au détriment de la nation, qui sacrifie un important capital intellectuel." (3)

Si l'on admet, toujours avec les commissaires, que "tout cela est au détriment de la nation," on doit aussi conclure que tout cela est au profit d'"une mince couche de population, généralement privilégiée à tous points de vue, qui s'était réservée l'enseignement secondaire et supérieur, afin de maintenir une for-

mation unique, dont le principe était: couler dans un moule intellectuel et moral unique ceux qui allaient former la classe supérieure de la nation." (4)

On peut donc se demander, avec les commissaires, si la fragmentation des enseignants ne joue pas au détriment de la nation et au profit de la mince couche de population. "Les enseignants eux-mêmes ne sont-ils pas divisés en «royaumes» selon le secteur auquel ils appartiennent? On connaît le cloisonnement horizontal qui sépare les enseignants de l'élémentaire, du secondaire et de l'université, plus accentué encore dans les pays européens qu'ici. Les intérêts divergents nés de ces distinctions de niveaux entravent des réformes scolaires. Des cloisons verticales séparent aussi les maîtres de l'enseignement classique, de l'enseignement scientifique et de l'enseignement technique. Une telle compartimentation ne peut être que stérilisante pour le système scolaire." (50)

les royaumes

Ce n'est pas par hasard que l'on associe la fragmentation de notre système d'éducation avec la dispersion des structures syndicales. Le développement du syndicalisme se fait habituellement par unité d'activité et unité d'administration. Comme l'enseignement est une activité une, c'est donc premièrement de la pluralité administrative qu'est venue la multiplicité des cadres syndicaux. Ce n'est que plus tard, avec l'apparition du secondaire public et au moyen de mesures économiques, que l'on s'est avisé de distinguer un enseignant du primaire d'un enseignant du secondaire, un instituteur d'un professeur; auparavant on n'était pas instituteur ou professeur, on était du secteur public ou du privé.

Dans le défunt D.I.P., nous avions le comité catholique et le comité protestant; à l'intérieur du comité catholique: les sections française et anglaise. Cela nous a donné: la Corporation des enseignants c a t h o l i q u e s du Québec (C.E.C.Q.), dernier nom de la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec (C.I.C.), la Provincial Association of Catholic Teachers (P.A.C.T.), la Provincial Association of Protestant Teachers (P.A.P.T.) qui sont les structures les plus importantes quantitativement.

La C.E.C.Q., avec ses 40,000 membres est évidemment l'organisme le plus important. C'est une corporation, qui n'a de corporatif que le nom, à trois niveaux de représentation:

1 — les syndicats locaux, dûment certifiés par la Commission des Relations du Travail, sont autonomes et négocient directe-

ment avec les commissions scolaires leurs conventions collectives;

2— les fédérations ou sections groupent trois syndicats ou plus dans un diocèse ou une région homogène économiquement. Les syndicats sont représentés dans une section au prorata de leurs membres. La Fédération peut ordinairement libérer à plein temps un enseignant ou deux avec l'aide de la Corporation;

3 — la Corporation proprement dite formée d'un Conseil général et d'un Conseil d'administration. Le Conseil général est formé par deux représentants de chaque fédération et par les 11 membres du conseil d'administration.

Le congrès réunit les membres du Conseil général et les délégués des syndicats locaux représentés à partir d'un prorata décroissant pour diminuer l'influence des grandes associations.

Au conseil d'administration se rattachent les employés supérieurs répartis en quatre services: secrétariat, technique, académique, information. Les libérés des fédérations dépendent du même conseil quant à l'engagement. On remarque depuis le début de la régionalisation scolaire un regroupement des petits syndicats autour des grandes associations régionales et une fusion des fédérations en sections ou zones économiquement semblables n'obéissant plus aux divisions diocésaines.

La P.A.P.T. compte 6000 membres réunis en 27 associations locales autonomes négociant elles-mêmes leurs conventions. P.A.C.T. n'a d'importance que par son syndicat de Montréal qui négocie obligatoirement avec l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal.

Dans le système privé, les enseignants des collèges classiques se sont groupés autour de l'Association professionnelle des professeurs laïques de l'enseignement classique. L'A.P.P.L.E.C. compte 500 membres sur une possibilité de 2,000. Elle délègue habituellement son pouvoir de négociation au personnel laïque de chaque collège. L'Applec est dirigée par un conseil d'administration élu annuellement lors d'une assemblée pléniaire.

Les enseignants universitaires ont des associations locales: Montréal, Laval, Sherbrooke qui ne possèdent pas de certification syndicale; le tout couronné par l'Association des professeurs universitaires de langue française du Québec.

De plus il faut ajouter l'Association des professeurs laïques des écoles normales (A.P.L.E.N.C.) en instance de certification (6) et l'Association des professeurs de l'enseignement spécialisé (A.P.E.S.) qui groupe 1,600 membres.

Voilà pour les «royaumes», sans oublier les quelques petites principautés groupant les religieuses, les religieux (7), les directeurs, les inspecteurs et les professeurs de l'enseignement ménager.

L'A.P.L.E.N.C. est maintenant affiliée à la C.E.C.Q., l'A.P.P.L.E.C. et l'A.P.E.S. le sont à la C.S.N.

les résultats

A — *Quantitatif* (8)

Tableau comparatif des traitements moyens versés aux enseignants catholiques et protestants Rapport du surintendant de l'Instruction publique (1938-39 et 1961-62)

		Protestants	Catholiques	Différence
1932-33	Hommes	2543	1603	940
	Femmes	1125	361	764
1933-34	Hommes	2304	1566	738
	Femmes	1086	331	755
1934-35	Hommes	2034	1459	575
	Femmes	980	315	665
1935-36	Hommes	1971	1441	530
	Femmes	972	316	656
1936-37	Hommes	2008	1666	342
	Femmes	987	337	650
1937-38	Hommes	2130	1714	416
	Femmes	1041	400	641
1959-60	Hommes	5994	4790	1204
	Femmes	3987	2258	1729
1960-61	Hommes	6154	4989	1165
	Femmes	4174	2555	1619
1961-62	Hommes	6450	5598	852
	Femmes	4256	2993	1533

B — *Qualitatif*

"Chez les enseignants du secteur catholique en particulier, ON N'A PAS SUFFISAMMENT PRIS EN MAIN LA CAUSE DE L'ENSEIGNEMENT ou plutôt on n'a semblé s'y intéresser qu'au niveau de l'exécution. On a longtemps attendu les événements, pensant que TOUT DEVAIT DESCENDRE D'EN HAUT. Comment expliquer autrement que les instituteurs et institutrices catholiques du Québec se soient groupés professionnellement AVEC SOIXANTE-QUINZE ANS DE RETARD sur leurs collègues protestants? POUR DIVERSES RAISONS QUI NE DEPENDENT PAS TOUTES D'EUX, il s'est développé parmi les enseignants de nos écoles élémentaires des attitudes de PASSIVITE et des REACTIONS DE DEFENSE". (9)

Ces résultats reflètent assez bien l'état de notre société. Les disparités économiques sont comme toujours éloquentes et incontestables. Les différences qualitatives sont peut-être plus intéressantes pour nous. Remarquons que:

1 — la C.E.C.Q. s'est incorporée en 1946. Soixante-quinze ans en arrière nous ramènent en 1871, en pleine prospérité cléricale, résultat de la politique de Mgr Bourget sur l'importation de communautés religieuses. Les enseignants laïques étaient tout simplement disparus ou en train de disparaître;

2 — si les enseignants n'ont pas suffisamment pris en main la cause de l'enseignement, c'est que probablement d'autres l'ont prise à leur place;

3 — les enseignants catholiques attendaient quelque chose "d'en haut";

4 — la passivité et les réactions de défense des enseignants ont peut-être quelque rapport avec celles d'un peuple colonisé, exploité, cléricalisé;

5 — il est regrettable que les commissaires ne se soient pas expliqués sur les "diverses raisons qui ne dépendent pas toutes" des enseignants.

Ce sont ces raisons que nous allons tenter de chercher. Le lecteur se demande peut-être si les résultats mentionnés pour le secteur public et par conséquent relevant de la C.E.C.Q. peuvent être généralisés pour tous les enseignants français du Québec. Je lui demande de les concéder comme hypothèse, ayant la conviction que la nature même des facteurs en question en révèlera le bien-fondé.

conquête et cléricalisme

Sans vouloir refaire l'histoire de tout ce qui touche à l'éducation, il faut une bonne dose de naïveté pour ne pas voir l'importance de la conquête et de sa conséquence: le cléricalisme. Il suffit de relire les événements qui vont de 1760 à 1845, du démembrement social jusqu'à l'établissement d'un système éducationnel basé sur la paroisse, du projet de l'évêque anglican Inglis, au ministère La Fontaine-Baldwin pour constater que l'iniative était passée aux mains des conquérants, la critique et la défensive aux conquis.

La résistance cléricale fut un phénomène normal et sain. Le clergé et les quelques bourgeois qui n'ont pas suivi l'exode furent les premiers à vivre la subalternité de notre peuple. Qu'ils aient voulu des écoles françaises et catholiques, non pas pour sauvegarder notre langue, notre foi et leurs postes mais pour conserver ce qu'ils avaient déjà, c'est normal et rationnel mais c'était nier la conquête. Qu'il n'y ait pas eu d'autres forces sociales pour dynamiser lentement le système d'enseignement, c'est le cléricalisme et c'est reconnaître la conquête.

Sociologiquement le cléricalisme est mauvais parce qu'il est l'expression d'une pauvreté sociale. Quant à savoir si dans l'absolu toute influence cléricale est mauvaise, c'est une question qui n'a probablement pas de sens. Ce n'est qu'historiquement que l'on peut répondre: les époques de décadence sont toujours anti-religieuses si on entend par "religion" une espèce d'instinct, de révolte du moment qui dit non à toute discrimination ou cristallisation de l'humain.

Jamais les enseignants ne se sont fait remarquer par leurs aptitudes révolutionnaires, chargés qu'ils sont de propager la tradition. On ne pouvait guère espérer qu'ils le soient dans notre société. Longtemps minoritaires parmi les clercs, ce concubinage ne les a pas rendus trop frondeurs.

Le formalisme éthique, le manque d'affirmation de soi, la hantise de l'autorité ne sont pas des qualités qui permettent de prendre en main la cause de l'enseignement et une certaine présence sociale. Ce ne sont pas non plus des armes formidables pour s'organiser contre l'ignorance des commissaires, l'ambiguité du gouvernement.

ignorance et mesquinerie

Un système d'éducation basé sur la paroisse et la crainte du gouvernement ne peut avoir qu'une efficacité de bedaux: pénible et stagnante organisation, inefficacité tant sociale qu'économique. Les enseignants eurent d'abord comme maîtres les commissaires, puis le gouvernement comme grand maître. Ils se butèrent contre l'ignorance et la pauvreté des premiers, contre la mesquinerie et l'arbitraire du second.

Lors de la fondation de la commission scolaire neutre, l'assemblée était littéralement ahurie devant le palmarès des commissaires. Est-ce qu'il n'est pas un peu bête de s'étonner de voir des gens compétents occuper le poste de commissaires d'école? Pourtant en 1964, 40% de nos commissaires n'avaient fait, au plus, qu'une quatrième année de scolarité!

De fait, la pauvreté du système obligeait les commissaires à une gymnastique fort curieuse. Vers 1935, "la plupart des institutrices enseignaient dans les écoles de village ou de rang, se livrant à toutes les tâches que les commissaires du temps s'avisaient de leur confier, c'est-à-dire l'entretien et le chauffage de la petite maison à deux étages dont le premier servait de logement, de cuisine, de dortoir, de bureau et de salle de réception, etc., etc... On lui fournissait généralement un lit, mais elle devait apporter son matelas, ses couvertures et tout ce qui pouvait lui être nécessaire pour son existence pendant l'année scolaire." (10) Le tout servi avec un salaire moyen de $315.00 par année.

Le syndicalisme des enseignants est né de ces conditions de travail. Dix ans avant la C.I.C., la Fédération des institutrices rurales s'organise et groupe 8,000 membres.

Malgré la rare souplesse professionnelle des enseignants, les commissions scolaires accusent banqueroute sur banqueroute, si bien qu'en 1946 le gouvernement doit garantir les emprunts des commissions. L'obligation pour le gouvernement de naviguer entre, d'une part, le mythe cléricalisé de la politique hors de l'éducation et de l'éducation hors de la politique, et d'autre part les nécessités de la réalité économique provoque l'ambiguïté fondamentale des relations: enseignants, commission scolaire, gouvernement. Au moment où le gouvernement se porte garant des déficits, il retire aux enseignants ruraux le droit à l'arbitrage et s'assure de l'orthodoxie de la justice donnée dans les villes en faisant relever du même ministère et la constitution des tribunaux d'arbitrage et le paiement des déficits. On comprend les professeurs de

l'Alliance qui (au moment où ces lignes sont écrites) ne veulent pas entendre parler d'arbitrage. L'élasticité de la justice envers les enseignants atteint son paroxysme quand les professeurs de la région de Québec sont acculés à la grève afin d'exiger, après trois mois, l'application d'un jugement arbitral juridiquement exécutoire.

Les enseignants du secteur catholique n'ont pas suffisamment pris en main la cause de l'enseignement, ils ont longtemps attendu que quelque chose descende d'en haut, ils ont développé des attitudes de passivité et des réactions de défense: mais ils n'étaient pas les seuls responsables de cette situation.

que faire?

Les enseignants du secteur public n'ont pas attendu le rapport Parent pour se rendre compte de leur dispersion et de leur passivité. Depuis 1950 les instituteurs et les institutrices se sont réunis dans les mêmes syndicats, les fédérations se sont fusionnées et avec la régionalisation, les enseignants du primaire ont rejoint ceux du secondaire.

En 1961, une réaction dirigée par les employés supérieurs, les libérés de sections et les syndicalistes de sang nouveau faillit renverser Garant et sa séquelle. L'échec de la réaction conserva le président et celui-ci conserva sa politique rétrograde, sécrétée dans les antichambres ministérielles, arrosée des ablutions du clergé réactionnaire. Les bureaucrates s'en tirèrent avec une forte trouille et une sérieuse leçon de politique. Depuis ils maintiennent et le président et le mouvement appelé "La Réaction" qui canalise les forces nouvelles. La Réaction a ses petites réunions secrètes avant ou après les grandes rencontres officielles. De la sorte, les bureaucratiques sont non seulement au courant des tendances mais les dirigent. Le même petit jeu se reproduit depuis trois ans: ils promettent une opposition farouche aux élections du congrès mais à la fermeture des mises en nomination les opposants se sont évaporés. Les enseignants et les bureaucrates n'ont plus qu'à attendre que le président prenne sa retraite dans deux ans, les premiers pour s'en débarrasser, les seconds pour le remplacer sans douleur.

On peut juger de la qualité de la politique et des dirigeants de la C.E.C.Q. par les faits suivants:

1 — au congrès 1964, le président finit son rapport sur les activités de la corporation en suggérant la nécessité d'une campagne anti-alcoolique. (Ces prières

ont reçu une curieuse de réponsel) Quelques-uns prétendent qu'un blanc de mémoire lui fit oublier une grande stratégie contre les blasphèmes;

2 — à l'automne de la même année le même président, payé $15,000 pour défendre les intérêts des enseignants, faisait le pitre devant le monde syndical en s'offrant comme arbitre entre les professeurs et les commissions scolaires de la région de Sherbrooke;

3 — cette année, lorsque le comité chargé par le Conseil général de préparer un mémoire pour la commission sur le biculturalisme s'est prononcé en faveur de la souveraineté du Québec, Thérèse Baron qui fait partie du comité mais n'a pas assisté aux réunions jeta l'anathème sur les séparatistes et fit bloquer le rapport. Pour s'assurer de l'orthodoxie du deuxième rapport, elle a fait nommer dans le comité son petit camarade idéologique "la grande gueule à Richard Joly" qui lui doit bien ce petit service après que la C.E.C.Q. eut essayé de ressusciter Vinet. (11)

Il serait temps que la C.E.C.Q. distribue des médailles aux ancêtres; elle ne serait plus obligée de les conserver comme reliques.

Fort heureusement, les enseignants du système privé semblent se réveiller. L'A.P.P.L.E.C. découvre qu'elle existe depuis vingt ans, qu'elle possède un certificat de reconnaissance syndicale. Devant l'insignifiance de la politique de la C.E.C.Q. et le dynamisme de la C.S.N. elle n'hésite pas. Elle est bientôt rejointe par l'A.P.E.S. La C.S.N. est maintenant toute prête à fonder une fédération des enseignants. Mieux, elle se prépare immédiatement aux nouvelles structures et fait un projet de syndicalisme de niveau: pour les professeurs du secondaire, de l'institut, de l'université. Elle ajuste son offensive sur les régionales. Bientôt la lutte syndicale C.S.N.-F.T.Q. englobera la C.E.C.Q. La C.S.N. voit grand, voit-elle juste?

le choix

Les enseignants auront donc à se prononcer: C.E.C.Q. ou C.S.N. Il est indéniable que l'entrée de la C.S.N. dans le monde des enseignants va provoquer une crise de conscience à la C.E.C.Q.; cette crise sera sûrement salutaire à courte échéance. Le rapprochement des travailleurs et des enseignants pourrait amener d'heureux résultats, quand ce ne serait que leur rappeler qu'ils habitent le mê-

me monde, que la démocratie sans l'éducation est un mythe, que l'éducation sans la démocratie est une mitaine.

Par contre la C.S.N. qui n'a jamais rien eu de bien révolutionnaire (12) semble curieusement réactionnaire avec son projet de syndicalisme à trois niveaux. Les remarques du Rapport Parent sont définitives. Un fait étonnant. Pourquoi l'Applec a-t-elle oublié les enseignants du primaire dans son projet? Les messieurs des collèges classiques ont bien appris leurs leçons, c'est vrai qu'ils étaient à la bonne école. Ne veulent-ils qu'ajouter à leurs conditions de travail: 14, 16, 18 périodes, les salaires payés dans les régionales? C'est peu probable.

De plus, à brève échéance, les enseignants deviendront fonctionnaires de l'état. Ce qui entraînera sans grand délai les négociations au niveau provincial et un seul organe représentatif (13).

A supposer le pire, nous nous retrouverons avec deux centrales syndicales pour les enseignants et même trois: la F.T.Q. sera aussi de la partie. Il faut bien voir que l'Applec joue le jeu de la Fédération des collèges classiques. Il n'y a qu'à lire l'éditorial d'octobre 64 du journal de l'Applec: "Ce n'est pas que nous attachons tellement de prix à la parution d'un rapport qui risque bien de sombrer dans l'oubli, une fois qu'ayant tourné la dernière page, nous dirons "ce n'est que ça!" Cependant le mythe qu'il devient nous force à réagir. Actuellement, un peu partout se font des mises en place de structures. Les professeurs sont conviés à collaborer à l'autocritique des maisons où ils travaillent."

La F.C.C. a tout à gagner dans cette séparation et principalement un corps enseignant prêt à la défendre devant l'opinion publique à l'heure où elle commence à redresser la tête.

Si l'on veut suivre la logique des choses et du Rapport Parent qui, rappelons-le, est d'esprit essentiellement démocratique et ne veut pas que l'enseignement serve à maintenir le pouvoir de l'aristocratie clérico-bourgeoise, il faut réorganiser la Corparation des enseignants du Québec, la déconfessionnaliser, y regrouper tous les enseignants: des maternelles aux universités. Le choix n'est pas entre la C.E.C.Q. ou la C.S.N.; il est entre l'intégration de l'enseignement à la vie de tout un peuple ou son abandon à la merci d'une clique.

claude girouard.
professeur à l'Ecole
Normale Jacques Cartier

(NOTES au verso)

NOTES

(1) *Rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de uébec*, vol. 2, Montréal, 1964, p. 9, #11.

(2) Rapport... p. 9, #12.

(3) Rapport... p. 9, #11.

(4) Rapport... p. 5, #5.

(5) Rapport... p. 10-11, #12.

(6) C'est ce qui a permis à Gérin-Lajoie de jouer au chat et à la souris avec l'A.P.L.E.N.C. Celle-ci étant en instance de certification, le ministre ne pouvait changer les conditions de travail des enseignants sans leur consentement. Mais comme ceux-ci étaient rétribués selon une ancienne échelle de salaires, il n'a eu qu'à les allécher avec une nouvelle échelle pour leur faire accepter des conditions de travail qui, au moment opportun, pourraient se révéler discrétionnaires.

(7) Il est actuellement question d'une affiliation des religieux et religieuses avec la C.E.C.Q. La charité fout le camp Villon!

(8) Tableau construit à partir des tableaux 2 et 6 aux pages 6 et 21 du *Mémoire de la C.I.C. au Comité parlementaire de la fonction publique.* Mars 1964.

(9) Rapport... p. 90, #155.

(10) Mémoire de la C.I.C. p. 7.

(11) Le conseil général est le coeur démocratique de la C.E.C.Q. mais les représentants des sections ou fédérations sont noyés par les membres du conseil d'administration, les employés supérieurs, les libérés, les conseillers, les observateurs etc., etc. Il faudrait que le Conseil général soit formé des présidents des syndicats locaux.

(12) Si l'on conserve encore des doutes sur l'embourgeoisement bureaucratique de nos centrales syndicales, il faut lire l'article de Pierre Vallières: *Les grèves perdues* in *Révolution Québécoise*, vol. 1, #5, janvier 1965.

(13) Depuis deux ans le gouvernement veut échanger le droit de grève contre la négociation provinciale. La C.E.C.Q. n'est pas trop pressée: cette grande injustice sert à camoufler son inertie.

(14) Ajoutons: Le groupe des "Quinze", l'abbé O'Neil, Viateur Beaupré, les compères Marié, Godin et Houle (cf *Le Devoir* 8 février, p. 5)

les professeurs laïcs et le cours classique

gilles thérien

quelques faits

1938 Des professeurs rencontrent le Cardinal pour lui présenter un mémoire dans lequel ils essaient, principalement, de justifier leur présence dans les collèges classiques et demandent un octroi pour remédier à leur pénible situation.

1941 Réponse du Cardinal qui affirme l'incapacité où se trouvent les supérieurs de collège d'acquiescer aux exigences des jeunes diplômés sans l'aide du gouvernement.

1942-3 Le gouvernement est saisi du problème mais ne bouge pas.

1945 Les professeurs groupés demandent l'incorporation selon la loi des syndicats professionnels. Leur nom: A.P.P.L.E.S., Association professionnelle des professeurs laïcs de l'enseignement secondaire.

1947 Première convention collective signée.

1956 L'A.P.P.L.E.S. change le sigle secondaire pour classique et devient l'A.P.L.E.C.

1964 L'A.P.P.L.E.C. s'affilie à la Confédération des Syndicats Nationaux. (C.S.N.)

1965 L'Assemblée générale vote un changement de nom et de juridiction. Le mouvement s'appelle maintenant: S.P.E., syndicat professionnel des enseignants du Québec (C.S.N.).

L'accès des professeurs des collèges classiques au syndicalisme s'est fait à travers des tensions opposées, les unes selon l'axe employeur-employés, les autres selon l'axe père-fils.

les laïcs dans le secteur privé

Il y a vingt ans, les seuls laïcs à l'emploi des collèges classiques, outre les employés journaliers, étaient les portiers, les professeurs de chant, de diction et d'éducation physique auxquels s'ajoutaient à titre exceptionnel, l'un ou l'autre professeur d'une matière "classique". Leur situation était ambiguë et si dépendante de la bonté d'un supérieur

qu'ils se trouvaient tous, plus que moins, assimilés, corps et âmes, à l'entreprise apostolique.

C'est vers les années 50 que s'est fait surtout l'entrée des laïcs au classique. Les remaniements des programmes qui consacraient l'importance des sciences, ne sont pas étrangers à cette intégration. Les facteurs accroissement de la population étudiante et décroissement des vocations religieuses ont contribué, pour une large part, à l'élargissement de l'intégration à tous les domaines du savoir. Pourtant, jusqu'à aujourd'hui, très peu de laïcs ont été intégrés à l'administration. Les directives viennent d'en-haut. Or en-haut, c'est tout différent d'en-bas. Il y a la vocation et l'apostolat; en-bas, on ne trouve que le métier et la conscience professionnelle. Ce qui laisse une bonne marge pour les indécis, les "ni chair, ni poisson".

la naissance du mouvement syndical

L'attitude syndicale se ressent des mêmes situations. Ce n'est pas la relation employeur-employés qui a présidé à la naissance du syndicat mais la confusion père-fils.

Devant les difficultés économiques, les bons supérieurs, incapables d'améliorer le sort des laïcs, ont orienté leurs requêtes vers le gouvernement. L'association syndicale apparaissait alors comme la seule chance de survie. Il ne faut donc pas y voir trop de positions intellectuelles réfléchies qui s'accomplissent, mais plutôt un dernier sursaut.

D'ailleurs, dès sa fondation, l'A.P.P.L.-E.S., mouvement né à Québec, entend bien se dissocier de la classe ouvrière, d'où le vocable "Association professionnelle". Au début, à peu près tous les laïcs participent et tirent de la convention collective une amélioration de conditions qui, aujourd'hui, apparaît risible... mais qui était révolutionnaire à cette époque.

A mesure que la profession se développe, le syndicalisme perd du crédit. Les promoteurs de l'A.P.P.L.E.S. sont des têtes chaudes aux idées dangereuses. Leur esprit de revendication est incompatible avec leur esprit professionnel.

Nous assistons alors à une entreprise de mystification qui commence à peine à perdre du terrain. Le professeur est amené à croire qu'il est professionnel, qu'il est l'élite de l'élite, que sa mission est de collaboration. On l'associe plus aux mérites qu'à l'oeuvre de l'éducation. La réalité est tout autre.

Considéré comme un ouvrier par le gouvernement (1), le professeur n'a jamais la chance de dire ce qu'il pense à quelque niveau que ce soit. Son activité est restreinte. S'il a, en plus, le malheur de subir un échec, il devra se réorienter car, s'il participe à la vocation religieuse d'enseignant quant aux devoirs, il n'en retire pas tous les privilèges.

le raffermissement du syndicalisme

Vers 1960, le groupement qui est devenu l'A.P.P.L.E.C. prend de nouveau de l'ampleur. Peut-être est-ce dû à l'arrivée de jeunes professeurs qui ont choisi un métier pour lequel ils se sentaient taillés et qu'ils voulaient voir respecté. L'A.P.P.L.E.C. a alors une allure provinciale. Des sections à Mont-Laurier, à Hauterive, Chicoutimi et Rimouski; Québec et Montréal constituent les points névralgiques du syndicat.

Dans les sections les plus actives, Montréal et sa région et Québec, on peut discerner assez facilement deux tendances profondes l'une à Québec, faite de tradition et d'un certain conservatisme, l'autre à Montréal, faite d'un besoin plus impérieux de démocratie et plus perméable aux idées nouvelles. Au congrès général de 1964, ces deux tendances s'associeront étroitement pour affilier le syndicat à la C.S.N.

L'événement est d'importance. Ces motifs aussi. L'A.P.P.L.E.C. a besoin d'un appui moral et financier. L'A.P.P.L.E.C. se démocratise; les professeurs, surtout ceux de la région de Montréal cherchent à définir leur métier face à la société.

A cause de la situation particulière où se trouvent les professeurs des collèges classiques, ils préfèrent tenter l'expérience d'un syndicalisme de cadre plutôt que de s'intégrer à un corporatisme déjà établi (2). Les principales raisons viennent du fait que plusieurs estiment la corporation trop fermée et par le fait même inapte à solutionner les problèmes autrement qu'à l'intérieur de ses cadres. D'autre part, la corporation a un aspect féodal qui empêche, croyons-nous, la lutte des pluralisme engagés dans toute activité syndicale. La "couverture" du décret apparaît dangereuse et, à longue échéance, brimante. Signalons enfin que dans notre société actuelle, le corporatisme ne semble pas le moyen idéal d'expression face aux problèmes de la nation québécoise.

Pour ceux qui poursuivent une idéologie, le syndicalisme de cadre est plus fécond pour opérer le rapprochement de la classe ouvrière. Ce rapprochement sous-tend d'ailleurs toutes les perspectives de démocratisation du Rapport Parent.

perspective d'avenir

Tout récemment l'A.P.P.L.E.C. devenait le S.P.E., syndicat professionnel des enseignants du Québec, et ceci dans une perspective d'assouplissement des structures et d'élargissement de la juridiction. Le syndicat groupera tous les professeurs qui le voudront, sauf ceux du secteur primaire: syndicat non-confessionnel et orienté vers les niveaux d'enseignements plus que sur les propriétés privées ou pu-

bliques. Voilà autant de points qui permettront à tous les enseignants de faire librement du syndicalisme, par goût et par conviction et non par besoin et ce, dans le respect de ce qu'ils sont.

conclusion

Que penser de ce mouvement? En quoi est-il acceptable ou non? Peut-il évoluer? Je crois qu'il s'agit là de fausses questions. Un syndicat n'est pas une structure imposée mais qu'on impose. L'arrière-plan d'un syndicalisme ouvrier très fort, comme la C.S.N., n'est néfaste que si nous nous taisons et refusons de prendre nos responsabilités. L'assemblée générale est toujours souveraine. Elle peut changer ce qu'elle veut.

Ceci dit, il semble pourtant que la nouvelle formule du S.P.E., dans le système actuel et, pour les besoins auxquels elle répond, reste la plus souple et la plus démocratique, se contentant "de protéger les intérêts et de défendre les droits de ses membres, spécialement par la convention collective et d'assurer par tous les moyens les bonnes relations entre les membres, entre les membres et leurs employeurs ou les corps intermédiaires." (3).

gilles thérien.
directeur des Relations extérieures du S.P.E.,
directeur du journal officiel du S.P.E., l'*Accent*
professeur de philosophie.

(1) Cf. les formules d'impôt et le fait que le professeur ne jouit d'aucune exemption particulière.
(2) Corporatisme fait appel ici à la C.I.C., corporation des instituteurs catholiques.
(3) Statuts et Règlements du S.P.E. (1965), art. 1.12 et 1.123.

une cause célèbre: l'angola [a]

Le Portugal possède encore un certain nombre de colonies: en Orient, Macao, Timor et les provinces de l'Inde; et surtout en Afrique: l'Angola plus l'enclave de Cabinda, la Guinée, le Mozambique, les îles du Cap Vert, de Sâo Tome et Principe. Sur 2,089,987 km (2) de territoire colonial, les colonies africaines couvrent 2,071,000 km (2) et comptent plus de onze millions d'habitants.

Nous nous proposons d'examiner brièvement la situation d'une de ces colonies (pudiquement appelée "province d'outremer"), l'Angola, qui actuellement entre dans sa quatrième année de guerre. Pour tâcher de voir plus clair dans la complexité du cas angolais, il est indispensable de le replacer dans son contexte géographique et historique.

I. 1. aperçu géographique et historique

L'Angola est située sur la côte occidentale du continent africain; elle a une superficie de 1,246,700 km (2) (soit quinze fois le Portugal) et comptait 4,830,449 habitants en 1960 (1). Il est intéressant de noter que les pays limitrophes sont: au nord, le Congo ex-belge; au nord-est, le Katanga; à l'est, la Zambia (l'Afrique du Sud n'est pas loin); et au sud, le Sud-Ouest Africain. On pourrait donc dire que l'Angola est "mal entourée" car ce ne sont pas des pays qui faciliteront les mouvements de troupes ou les transports d'armes par leurs frontières.

Les Portugais atteignirent cette région de l'Afrique dès 1482. En 1575 on fonda la ville de Saint Paul de Luanda, point de départ de la domination portugaise sur l'intérieur, et pendant tout le 17e siècle on mena une lutte soutenue contre les indigènes, qui se continua en luttes plus sporadiques au 18e siècle (2). On

(a) Ce texte est basé sur les quatre textes que l'on trouvera cités à la fin, ainsi que sur des témoignages particuliers.

occupa progressivement l'intérieur du pays, en y construisant des places fortes, et la domination portugaise ne sera plus contestée. Le 19e et le 20e siècles virent le développement agricole et industriel de l'Angola, la construction de routes et de voies ferrées de l'intérieur vers les principaux forts, la consolidation de l'occupation militaire et l'instauration d'un système d'administration civile. Il est important de savoir que les accords de 1885 à la conférence de Berlin — où fut réglé le partage de l'Afrique — servirent non seulement à délimiter les frontières du pays, mais stipulèrent aussi que chaque nation colonisatrice laissait la porte ouverte aux missionnaires de toutes les religions. Or le Portugal est économiquement très lié à — et dominé par — l'Angleterre; les Anglais ont donc suivi les Portugais en Afrique en y envoyant des pasteurs protestants, ceux-ci souvent accompagnés de pasteurs américains. Nous verrons par la suite le rôle de ces pasteurs, mais on peut indiquer tout de suite qu'en Angola, colonie du très catholique Portugal, on comptait en 1960 autant de pasteurs que de prêtres, et autant de fidèles protestants que catholiques.

I. 2. la situation coloniale

A. *le cadre social*

— La vaste majorité de l'Angola est peuplée de Noirs de langue Bantoue de différentes éthnies dont les principales sont:

au nord: les Kikongo, environ un million;

au centre, ouest: les Kimbundu, environ un million;

l'intérieur, nord: les Kioko, environ 6000,000;

au sud: les Umbundu, environ deux millions plus quelques tribus Boshimans.

Ces différences ethniques et leur répartition ont leur importance dans la composition des partis révolutionnaires. La majorité du peuple vit dans la brousse.

Il y a plus de 110,000 Blancs, d'origine portugaise, et plus de 30,000 métis nés en majorité d'unions illégitimes.

— Depuis 1955 l'Angola est une "province d'outre-mer" et fait partie intégrante de l'Etat portugais; elle jouit de la décentralisation administrative et de l'autonomie financière "compatible avec la Constitution et son degré de développement". Mais, en fin de compte les budgets doivent être fixés "suivant un plan uniforme" en accord avec la métro-

pole, et c'est celle-ci qui fixe les "recettes et dépenses autorisées" ainsi que "les règles de contrôle et d'orientation auxquelles sont soumis les gouvernements des provinces d'outre-mer en vue de la sauvegarde de l'ordre financier" (3). Donc l'autonomie n'est qu'apparente, car la gestion est directement contrôlée par le Ministre portugais d'outre-mer. On n'a fait que modifier les institutions politiques et administratives en maintenant l'infrastructure économique essentielle dans la détermination sociale de la population. Or, dans les articles de la Constitution portugaise (loi de 1953) qui concernent ces provinces, on mentionne d'abord l'exploitation des ressources et le peuplement des territoires, avant de songer à l'élévation du niveau de vie des autochtones, et à la justice sociale.

— En principe l'administration ne fait aucune discrimination entre Blancs, Noirs et métis. Or on vient d'abolir dernièrement une distinction légale qui classait les Africains en deux catégories: les "assimilés" (seulement 30,000 en 1956) qui seuls sont citoyens à part entière et jouissent des droits électoraux; et les "non-assimilés". Pour être considéré comme "assimilé" ou "civilizado" il fallait:

- savoir parler, lire et écrire le portugais
- avoir renoncé aux coutumes tribales
- faire preuve de loyalisme envers la nation portugaise.

Or, d'après un rapport de 1955 on voit que malgré que le chiffre ait triplé depuis 1930, les effectifs scolaires de l'ensemble du territoire représentaient environ 5% de la population d'âge scolaire.

— L'économie de l'Angola est essentiellement agricole, avec création d'un certain nombre de vastes entreprises agricoles ou forestières par des capitaux privés, parfois étrangers. Plantations de café (pour le marché américain), de sucre, de coton, de palmiers. Par ailleurs on trouve une infinité de petits fermiers, la plupart des immigrants portugais. On fait des concessions de terres à tout européen, concession gratuite pour un domaine de moins de cent hectares, à condition que le terrain soit mis en valeur dans les trois ans; l'autochtone peut aussi recevoir une terre, s'il assure sa mise en valeur dans les deux ans.

Bon nombre d'Européens forment un groupe de "poor Whites" artisans ou commerçants qui font concurrence aux Africains sur le marché du travail. Ces derniers sont limités dans leurs mouvements par des règlements de police. Ceux qui furent les "non-assimilés" étaient aussi soumis, à certaines obligations de travail, souvent dans une région éloignée de leur domicile; ceux qui perdaient leur carte d'identité où était notés leur période de travail et les paiements de leurs impôts pouvaient être obligés à un travail correctif.

Outre l'élevage et l'agriculture, l'Angola possède aussi d'autres richesses: extrac-

tion du diamant dans le nord-ouest (environ un million de carats par an) acheté surtout par la Grande Bretagne; le pétrole, pour le marché américain; le cuivre; le manganèse, exporté aux Etats-Unis; le fer, exporté vers l'Allemagne Fédérale.

Nous voyons donc l'intérêt énorme qu'a cette colonie pour le Portugal: la métropole, relativement pauvre, a une balance de paiement déficitaire; celle de la colonie est positive; le Portugal a un grand nombre de pauvres et de chômeurs, qui risquent de causer des troubles politiques — on les envoie aux colonies où ils travaillent la terre (et cette colonisation spolie trop souvent les propriétaires autochtones); de plus, les colons envoient une partie de leurs revenus à des parents en métropole, d'où une rentrée constante de devises. Le Portugal gagne sur tous les plans.

B. *le cadre culturel*

L'exploitation et l'aliénation — ces jumeaux inséparables sont présents dans toute situation coloniale. On les retrouve en Angola. Le colonisateur ne se satisfait pas de l'appropriation des richesses naturelles d'un pays, il veut s'approprier aussi les hommes. Par générosité, évidemment: il veut offrir "une patrie à ceux qui n'avaient pas encore atteint la notion de patrie" (discours de Salazar, le 30 nov. 1960). L'Afrique portugaise a déjà été émancipée, le nationalisme africain ne peut donc y prétendre, déclare Salazar dans le même discours. Or cette émancipation consiste en une tentative d'assimilation progressive pour éventuellement former une "société pluriraciale et harmonieuse, de culture portugaise". On présuppose que chacun aspire naturéellement à devenir citoyen portugais à part entière.

Nous avons vu quelles étaient les conditions pour que l'Africain soit "assimilé": il doit complètement abandonner et rejeter sa spécificité, son héritage culturel tout entier. Celui qui a la chance d'aller à l'école étudie en portugais; l'Africain s'entend répéter sans cesse que le centre de la culture, de la civilisation, des réalisations, c'est le Portugal. Il est donc non seulement un être dépersonnalisé — car voulant s'identifier à l'autre, qu'il pensera supérieur —, attaqué dans ce qu'il a de plus fondamental, mais aussi un être dupé.

Les pasteurs anglo-saxons ont joué un rôle important dans la démystification de certains individus. En effet, ils offraient au jeune Noir la possibilité d'étudier en Angleterre ou aux Etats-Unis. L'étudiant se rendra compte de la pauvreté relative du Portugal face à ces puissances, et une fois rentré chez lui, il en convaincra d'autres. Il se forma donc en Angola une série de "noyaux démystifiés" qui allaient contester la suprématie portugaise.

II. 1. la lutte

Au printemps 1961, une double explosion secoua l'Angola (4):

— Dans la nuit du 4 février, un millier de Noirs armés de bâtons et de "cantanas" (coupe-coupe) et encadrés par le Mouvement Populaire de Libération de l'Angola (M.P.L.A.), attaquèrent le poste de police et la prison de Luanda pour libérer les prisonniers. Ils tuèrent six ou sept Portugais, mais l'attaque échoua. La répression fut sanglante, environ cinq mille Angolais furent massacrés, d'autres purent se réfugier dans leurs villages d'origine.

— Le 15 mars une grève éclate parmi les travailleurs forcés et ouvriers agricoles dans le nord du pays: on tue des colons. La répression provoque le soulèvement général de la population africaine du nord, en particulier des Bakongo, encadrés par l'Union des Populations de l'Angola (U.P.A.). En avril, le soulèvement se répand et gagne le centre du pays. De mars à juillet 1961 les régions du nord sont libérées, les Portugais de la campagne se sont réfugiés dans le sud.

Mais vers juillet et août les Portugais ont repris les villages; la répression est brutale: bombardements, tortures, massacres. Les rebelles qui restent se réfugient dans la forêt. La guerre s'est installée.

II. 2. les partis

Deux partis sont donc à la base de la lutte armée:

— L'*U.P.A.* est né en 1956 sur les bases de l'U.P.N.A. (Union des Populations du Nord de l'Angola). Elle est lancée sur une base ethnique, celle des populations Bakongo du nord de l'Angola ou réfugiées au Congo-Léo. L'U.P.A. compte parmi ses membres des commerçants, des infirmiers, des pasteurs. La plupart des chefs du mouvement se trouvaient à Léopoldville en 1961, ils parlent français. Le chef reconnu du mouvement est Holden Roberto, fils d'une grande famille protestante (son grand-père était pasteur, formé aux Etats-Unis au 19e siècle, donc démystifié), parlant l'anglais et le français comme le portugais. Il a la fidélité absolue des paysans du nord de l'Angola.

— le *M.P.L.A.*, aussi fondé en 1956 s'appuie au contraire sur de nombreux petits groupes nationalistes qui s'étaient développés dans les villes depuis 1940. Ces groupes comprennent des intellectuels

noirs et métis, des étudiants, des médecins, des infirmiers, des prêtres et des pasteurs. Plusieurs hommes étaient à la racine du mouvement.

— Mario de Andrade, qui a fait ses études au Portugal. C'est un intellectuel de gauche et un grand poète.
— Piutro de Andrade, son frère, chancelier de l'archevêché de Luanda, actuellement déporté au Portugal.
— Viriato da Cruz, aussi un intellectuel de gauche et poète.
— Agostiuho Netto, protestant, médecin, qui est actuellement le président du mouvement.

Chacun de ces hommes a la loyauté de la province paysanne (composée de Kimbundu) dont il est originaire. Les leaders du M.P.L.A. sont très formés, et même si le mouvement a une popularité auprès des noirs, il est au-dessus de la masse politiquement.

Beaucoup de ceux qui furent à la base du mouvement sont emprisonnés à Luanda ou ailleurs. Il en va de même pour le clergé qui a joué un rôle politique: sept prêtres de couleur ont été déportés au camp de concentration de Tarrfa, au Cap Vert, pour avoir milité avec le M.P.L.A. Lors de la répression en 1961, l'armée portugaise et les colons ont tué et crucifié des pasteurs anglo-saxons; d'autres sont encore en prison, tel le pasteur Cecil Scott. C'est pour tenter de libérer les prisonniers politiques que l'action du 4 février 1961 fut déclenchée.

II. 3. les péripéties

Ces deux mouvements luttent donc parallèlement, et non sans rivalité, contre le colonisateur. Retraçons les grandes lignes de la situation depuis 1961.

— 1961: en septembre, les Portugais avaient repris le pays, le M.P.L.A., occupant une position plus dangereuse puisque située dans la ville, est plus décimé. Les rebelles des deux mouvements gagnent la forêt, les embuscades commencent. C'est le début de la petite guérilla.

En juillet le M.P.L.A. avait ouvert un bureau politique à Léopoldville. Mais il ne put envoyer ni des armes ni des médicaments à Luanda, car le chemin était bloqué à la fois par les Portugais et l'U.P.A., lié avec les Congolais. En effet Holden Roberto est appuyé par Adoula, du Congo-Léo.

— 1962: Le M.P.L.A., bloqué, n'a guère d'action concrète. Il fait donc de l'agitation internationale, il alerte l'opinion publique et développe un programme progressiste, ainsi que ses cadres.

L'U.P.A. est plus actif, Roberto s'assure du lien étroit avec le gouvernement

de Léopoldville. En mars, l'U.P.A. s'allie avec un petit parti, le P.D.A. (Parti Démocratique de l'Angola). Cette alliance aboutit à la formation du F.N.L.A. (Front National de Libération de l'Angola). Le 5 avril 1962 le F.N.L.A. forme un gouvernement provisoire: c'est le G. R. A. E. (Gouvernement Révolutionnaire de l'Angola en exil) dont le siège est à Léopoldville. Son président est Holden Roberto.

— 1963: Du 22 au 25 mai, se tient à Addis-Abeba la première réunion des L'Organisation de l'Union Africaine. Un comité est formé pour coordonner l'aide aux mouvements nationalistes des pays colonisés. Neuf pays font partie du Comité: L'Algérie, le Congo-Léopoldville, l'Ethiopie, la Guinée, la République Arabe Unie, la Nigéria, l'Uganda, le Sénégal et le Tanganyika. Ce comité décide d'envoyer une délégation à Léopoldville pour faire l'unité des mouvements nationalistes angolais, mais le 29 juin, quelques jours avant l'arrivée de la commission, Adoula, chef du Congo-Léo, annonce qu'il reconnaît officiellement le G.R.A.E. Ainsi il passe outre aux décisions africaines, renforce la séparation entre les deux mouvements de libération et force la main à la commission qui, le 18 juillet, prend la décision de reconnaître et d'aider le G.R.A.E. C'est le triomphe de Holden Roberto.

Le G.R.A.E. est reconnu par 25 pays Africains et par l'Iraq. S'y refusent le Congo-Brazzaville et le Ghana.

Le M.P.L.A. essayant de briser son isolement, s'allie avec quatre autres mouvements nationalistes (dont l'Union Nationale des Travailleurs d'Angola). Les bureaux du M.P.L.A. à Léopoldville sont fermés, les leaders s'exilent à Brazzaville, où ils sont très bien accueuillis par l'équipe progressiste qui est à la tête du gouvernement depuis le mois d'août.

— En un an la situation s'est renversée: à la fin 1963 Holden Roberto triomphait: son parti était reconnu, il avait l'appui d'Adoula (lui-même appuyé par les Américains) et il avait un camp d'entraînement à Kiukusu.

Mais le M.P.L.A. s'est regroupé à Brazzaville, dont il avait l'appui, ainsi que celui des Mulelistes du C.N.L. (qui étaient les opposants d'Adoula), et du nouveau chef du C.N.L., Davidson Bocheley. Trois équipes progressistes se trouvaient donc réunies.

Tandis que l'équipe de Roberto n'a pas avancé, le M.P.L.A. a foncé: il entraîne des jeunes qui passent les frontières et rentrent en Angola en tant que guerilleros; il a ouvert le maquis en 1964 dans l'enclave de Cabinda (où il y a aussi des éléments U.P.A.) et il s'est réimplanté dans le Dembos et à Nambuangongo, dans le centre du pays.

Cela provoqua un retournement de la situation, et l'étape fut franchie lors de la deuxième conférence de l'O.U.A. au Caire du 17 au 21 juillet 1964. On forma une nouvelle commission pour réévaluer la question angolaise (commis-

sion composée par le Ghana, le Congo Brazzaville et le R.A.U. — donc, deux pays favorables au M.P.L.A.). Pendant l'enquête, Jonas Savimbi, ministre des affaires étrangères de Holden Roberto a démissionné, déçu par le G.R.A.E.

Le 25 novembre 1964, le "Comité des 9" fit une nouvelle déclaration: tout en reconnaissant toujours le G.R.A.E., il recommande aussi l'aide technique et matérielle pour aider la lutte du M.P.L.A. contre le colonialisme portugais.

conclusion

1. La réaction Portugaise à la lutte est multiple: sur le plan interne, elle maintient une armée portugaise de 50,000 hommes en Angola, ainsi qu'une police impitoyable (filiale de la tristement célèbre P.I.D.E. du Portugal) contrôlée par des blancs, et employant des indicateurs de couleur. Sur le plan international, le Portugal a ouvert largement les portes aux capitaux étrangers, ce qui compromet ces autres pays sur le plan politique et en plus fournit l'argent au Portugal pour l'achat des armes. Les capitaux étrangers sont, plus anciennement, l'Angleterre et la Belgique, et, depuis 1961, les Etats-Unis et l'Allemagne.

2. Différentes déclarations récentes semblent témoigner et du soutien et de l'appel à l'unité, envers les mouvements nationalistes angolais.

• Les démocrates portugais ont déclaré la guerre au colonialisme: ils ont fondé le Front Patriotique de Libération Nationale Portugais, groupant le Parti Communiste, le Mouvement de l'Action Révolutionnaire, le Mouvement de la Résistance Républicaine Socialiste et les Démocrates sans parti.

• En mars 1964, les étudiants angolais des deux factions se sont réunis à Genève et ont fait appel à l'unité, au nom de l'Union Nationale des Etudiants Angolais.

• Le président Ben Bella pose le problème de l'unité et se référant à l'expérience algérienne, montre comment l'unité du F.L.N. fut maintenue à tout prix, cette réunion des forces et des effectifs ayant facilité la lutte à l'échelle nationale et accéléré le mouvement de libération.

3. La guerre de libération de l'Angola, malgré le déchirement interne qui la caractérise, a été à la base du soulèvement de deux autres territoires portugais en Afrique:

— Le 3 août 1961, le P.A.I.G.C. (le Parti Africain de l'Indépendance de la Guinée dite portugaise et des îles du Cap

Vert) déclara que l'heure de l'action directe était venue. Cela commence par des sabotages. Le leader du parti, ingénieur agronome et chef brillant s'appelle Amilcar Gabral.

— Le 15 septembre 1964 le F.R.E.L.I.-M.O. (Front de Libération de la Mozambique) déclanche la lutte armée dans le nord du pays. Basé à Dar Es Salam, les deux leaders du parti sont Eduardo Mondlane (ancien professeur d'université aux Etats-Unis) et Marcelino dos Santos, poète célèbre.

Le Portugal n'en est donc qu'au début de sa guerre coloniale, guerre qui ne peut que s'intensifier dans la mesure où les mouvements de libération gagneront en unité et en force.

parti pris

Références

(1): Portugal. Institut National de la Statistique. Annuaire Statistique 1962, vol II, Outre Mer.

(2): Notes et Etudes Documentaires: Les territoires Portugais d'Afrique. La Documentation Française, 26 janvier 1962.

(3): Comte, Ph: Problèmes Economiques dans les Provinces Portugaises d'Afrique Continentale. Dans: Tiers Monde, Tome V, No 18, Avril-juin 1964.

(4): Démocratie Nouvelle, 1964 no 2, pp. 78-81.

note éditoriale 2

La compagnie Eaton of Canada envoyait, le mois dernier, à ses clients qui ont un compte courant, un dépliant où l'on offre un abonnement à prix de rabais pour l'édition anglaise des magazines Châtelaine et MacLean's. Un petit paragraphe, rédigé à l'intention des clients canadiens-français, se lit comme suit:

"P.S. Un mot à nos clients canadiens-français. Cette offre est lancée, par l'éditeur, en anglais seulement et à l'intention des clients de langue anglaise. Il peut arriver, toutefois, que des clients de langue française qui lisent l'anglais soient intéressés à se procurer ces livres (**sic**); c'est pourquoi nous adressons ce dépliant à tous ceux qui ont un compte courant chez nous."

Et si l'on faisait plutôt l'offre contraire aux clients de langue anglaise? Après tout, quand le Québec sera indépendant, c'est eux qui devront apprendre le français, travailler, s'instruire, se divertir, se cultiver en français. Vraiment, la compagnie Eaton devrait adopter une politique moins courte et commencer dès aujourd'hui à servir ses intérêts de demain. Sinon, elle risque de s'attirer de gros embêtements!...

chroniques

que faire?

pas de révolution par procuration

pierre maheu

Ce titre, je l'emprunte au président Ben Bella qui, dans son discours au premier congrès du parti F.L.N., l'utilisait pour définir ce que devrait être le socialisme algérien. Il me semble que nous, socialistes québécois, pourrions en faire notre mot d'ordre, comme nous devrions essayer de mettre en pratique la devise même du F.L.N.: **"la révolution par le peuple et pour le peuple".** Mais c'est là un idéal dont il faut admettre que nous sommes encore bien loin.

Au point de départ, on nous l'a chanté sur tous les tons, et nous l'avons dit nous-mêmes, nous étions "une poignée d'intellectuels coupés des masses", atteints par conséquent d'une fâcheuse tendance à l'idéalisme et au romantisme. Mais la situation a évolué, nous a transformés jusqu'à nous en rendre conscients, et nous en sommes venus à poser résolument l'exigence du réalisme. Bon; mais aussi longtemps que les classes laborieuses ne seront pas effectivement engagées dans ce combat que nous prétendons livrer en leur nom, le véritable réalisme nous restera inaccessible. L'exigence du réalisme révolutionnaire, tant que la révolution n'a pas de réalité, est un tonneau des Danaïdes.

Il faudra une profonde politisation des classes exploitées pour que la révolution ait lieu, c'est là une certitude. Mais il faut approfondir cette certitude, et voir que cette politisation, cette prise en charge par le peuple de ses propres affaires **est** la révolution. Pour bien le comprendre, il faut regarder ce qui s'est passé dans les pays qui ont accédé au socialisme. Et c'est en partie le cours que prendra dès aujourd'hui notre action qui nous permettra ou non d'éviter une certaine déchéance du socialisme qu'on peut résumer sous les traits de l'**Etat stalinien.**

Les causes de l'apparition en URSS (et ailleurs) de cette déformation non-démocratique du socialisme sont multiples: la révolution s'était produite dans un pays peu développé, d'où la nécessité d'une industrialisation sous pression; la "patrie du socialisme" était en butte à l'hostilité de l'impérialisme mondial qui l'entourait, d'où la nécessité du maintien d'un Etat fort, militairement entre autres, etc. Je ne veux pas insister ici sur ces causes historiques du Stalinisme, ce qui m'importe, c'est d'en dégager les éléments qui nous concernent. Or les éléments les plus spectaculaires du Stalinisme (terreur policière, "camps de travail", etc.) sont à proprement parler un épiphénomène, conséquence de l'organisation de toutes les structures de la société. Ce sont des structures qui nous concernent.

Les données spécifiques de la construction du socialisme dans la première moitié du vingtième siècle, industrialisation, planification, technicité avancée, nécessité d'organiser la défense, etc., semblent rendre irréalisable, au moins à brève échéance, le rêve de la disparition de l'Etat. En fait, ces données entraînent le besoin d'un Etat fort, et font apparaître une couche de techniciens, de spécialistes, gestionnaires professionnels. La complexité des tâches impliquées par la gestion d'une société moderne est telle qu'elle semble exiger la présence de cet "Etat organisateur, coordinateur et gestionnaire". Il va de soi qu'un tel appareil est enclin à la déformation bureaucratique; mais cela ne serait pas si grave si cette déformation était reconnue, surveillée, et compensée par des contrepoids démocratiques institutionnalisés. L'essence du stalinisme, c'est justement de n'offrir aucune "force d'équilibrage" pour contrebalancer le poids de la technocratie. Je ne veux pas analyser en détail les structures de ce système; qu'il me suffise d'en rappeler les traits principaux. L'appareil d'Etat et celui du Parti sont dans une large mesure confondus, les mêmes hommes (responsables du Parti) contrôlant à la fois la vie politique et économique du pays. Ce cumul des pouvoirs est d'autant plus grave qu'on en vient à identifier cet appareil d'état à la classe ouvrière, et à interdire le recours aux forces de contestation. En effet, les corps intermédiaires passent graduellement sous le contrôle du Parti, de même les moyens d'expression, etc. Théoriquement, cet appareil d'Etat est censé représenter la classe ouvrière, et la plupart des dirigeants sont sans doute de bonne foi; mais la relation des masses à leurs dirigeants est purement abstraite, magique, puisque la communication est coupée: le prolétariat aliéné rend un culte à une personnalité-idole, sur laquelle on projette l'image du prolétariat triomphant. L'esprit de parti est la forme que prend cette démission de l'esprit critique; **l'identification abusive d'un individu, et des sphères dirigeantes du Parti et de l'Etat, qu'il représente, au prolétariat est le phénomène fondamental du stalinisme.** Le pouvoir créateur du peuple y est aliéné au profit de "l'oeuvre réifiée de la machine bureaucratique" (Jean Dru). C'est là, justement, une révolution par procuration.

C'est à cet état de choses que s'attaque aujourd'hui la **déstalinisation.** Ses tâches sont multiples, mais elles se résument à un but: remettre entre les mains du peuple le contrôle de la société, et l'initiative. Cette tâche est d'autant plus complexe que la présence des gestionnaires professionnels est toujours nécessaire. Un certain nombre de mesures s'imposent, en tous cas: fin du cumul des pouvoirs, séparation de l'appareil d'Etat et de celui du Parti, transformation du Parti en un organisme uniquement politique et civique, contrôle des gestionnaires par des organismes démocratiques du peuple, décentralisation de la planification pour laisser place aux besoins et aux initiatives locaux. Il me semble que ces mesures seraient le fondement de l'**autogestion,** forme réelle de la démocratie socialiste.

Cette notion d'**autogestion** est essentielle. J'entends consacrer une prochaine chronique à exposer l'expérience qu'en ont faite, entre autres, la Yougoslavie et l'Algérie. Mais je veux dire dès maintenant que c'est l'autogestion qui me semble faire toute la différence entre le socialisme et le capitalisme d'Etat. Le socialisme implique que les moyens de production soient non seulement étatisés, mais **socialisés,** c'est-à-dire remis entre les mains des producteurs eux-mêmes. Il faut pour cela que dans chaque usine, dans chaque bureau, etc., l'assemblée des travailleurs puisse élire un conseil de direction; les gestionnaires professionnels ne disparaîtront pas pour autant, mais ils seront responsables à ce comité ouvrier; la relation qui doit prévaloir, à tous les niveaux, usine ou gouvernement, entre les

dirigeants et les dirigés, c'est une relation de contrat. Il faut donc que les travailleurs participent à l'élaboration du Plan, que les organismes d'autogestion et de planification ne soient pas séparés, et que les dirigeants, à tous les niveaux, répondent de l'exécution de ce plan: c'est là la relation de contrat, où une véritable souveraineté populaire doit remplacer le désistement des masses au profit des bureaucrates. Enfin, il est à prévoir qu'une telle organisation de la production entraînerait automatiquement la multiplication des organismes représentatifs démocratiques aux autres niveaux: associations culturelles, comités de quartier, etc.

Ces quelques notes sont évidemment trop brèves. Je renvoie le lecteur que le sujet intéresse à deux excellents articles du groupe **Jean Dru, "L'Etat stalinien"** et **"Suggestions pour une démocratie socialiste du travail"**, parus respectivement dans les numéros d'octobre 1964 et janvier 1965 des **Temps Modernes.** Mais je pense que ce sujet de réflexion peut être très fécond pour nous au Québec. D'abord en ce qui concerne la figure que pourrait prendre le socialisme québécois: en effet, le Québec est un pays industrialisé, relativement très bien équipé, en machines et en hommes, ce qui nous permettra sans doute d'éviter la phase "d'accumulation socialiste", d'industrialisation sous pression; nous sommes en position privilégiée pour passer rapidement à la socialisation de la société, et à l'humanisation du travail.

D'autre part, la lutte de décolonisation que nous avons à mener peut être le moyen de politiser et d'engager dans la lutte une population qui mange à sa faim et est donc un peu amorphe. Une telle lutte exige la participation de l'ensemble du peuple; et une fois la conscience populaire éveillée il est heureusement difficile de revenir en arrière; l'exemple algérien est clair à ce propos: ce sont les paysans eux-mêmes, politisés par plusieurs années de lutte, qui ont pris l'initiative d'occuper les terres laissées vacantes et d'y former des comités d'autogestion, le gouvernement légitimant et encourageant par après cet état de faits.

Mais les conclusions les plus importantes à tirer de tout cela sont celles qui concernent non seulement ce que sera le socialisme québécois, mais aussi ce que doit être dès maintenant notre action. L'idée que nous nous faisons de notre avenir influence notre comportement d'aujourd'hui, et ce n'est que si nous avons une conception assez nette de ce que pourrait être chez nous une démocratie réelle et socialiste que nous arriverons à rejoindre les préoccupations fondamentales des classes laborieuses, et à élaborer une méthode d'action qui convienne au Québec. Et je crois que si notre socialisme doit prendre la forme de l'autogestion, il nous faut mettre en marche dès maintenant ce que j'appellerais "l'autogestion de la révolution".

Contrairement à ce qu'affirment certains démagogues, nous n'avons pas "rien à perdre"; la plupart des québécois jouissent d'un niveau de vie élevé et il serait utopique (et non révolutionnaire) de leur demander de l'héroïsme et de l'abnégation. Il ne faut pas leur demander de tout sacrifier pour la révolution, mais leur montrer ce qu'elle leur apportera de plus. Il faut, en d'autres termes, que nous insistions sur les revendications populaires immédiates autant que sur les revendications à long terme. Il faut que les révolutionnaires soient au service des exploités pour les aider à prendre leurs affaires en mains; le "comité des chômeurs" récemment créé est un exemple de ce type d'action; nous devrions multiplier de telles initiatives, former un comité des citoyens ici, une coopérative d'achats là, etc. Dans chaque cas, notre rôle est d'aider les gens à prendre conscience de leur force, à s'organiser, à créer dès maintenant ces organismes, ces "corps intermédiaires" représentatifs et démocratiques, et qui serviront d'abord à assurer aux classes laborieuses des victoires limitées, mais immédiates.

C'est bien sûr courir le risque de sacrifier l'essentiel à des réformettes. Mais il faut faire confiance au peuple: une fois qu'il prend conscience de sa force dans de tels organismes, il ne revient plus en arrière. Ces organismes deviendraient des centrales d'éducation révolutionnaire, les militants du Parti s'y formeraient dans l'action; après tout, les "forces vives de la nation", c'est les exploités, et c'est d'eux que viendront les revendications, les caractéristiques spécifiques et les méthodes d'action du socialisme québécois. Je ne viens pas prêcher ici pour la spontanéité des masses; mais entre les classes laborieuses et les meneurs révolutionnaires, la relation doit être dès maintenant la même que celle qui unira plus tard gestionnaires et travailleurs: une relation de confiance réciproque. Dire que les gens sont endormis, qu'ils ne comprennent rien, etc., c'est refuser de faire confiance à son peuple, stériliser la force créatrice des exploités, et, finalement, se comporter en petit-bourgeois. La révolution, c'est dès maintenant qu'elle doit être faite par tous et non par procuration. "Il faut d'abord rendre service aux gens avant de leur demander de nous écouter", disait récemment Germain Archambault. Il avait bien raison; nous avons du travail à abattre.

pierre maheu

indépendances, au pluriel

georges balandier

Accède-t-on automatiquement à la décolonisation et à l'indépendance une fois la souveraineté politique acquise? Ceci est une des questions essentielles qui préoccupe tous ceux qui luttent pour leur propre libération. Pour y répondre, nous avons interrogé Georges Balandier, sociologue et ethnologue fançais, qui depuis plus de vingt ans suit l'évolution des sociétés africaines.

Il nous a communiqué la réponse qui suit, tout en précisant qu'il a été obligé de s'en tenir à des considérations générales, car un problème aussi vaste et aussi important nécessiterait une longue et minutieuse analyse non seulement des divers aspects — politiques, sociaux, économiques et culturels, dépendants les uns des autres et tous également importants — que sous-entend le mot indépendance, mais encore du contexte socio-économique particulier de chaque nation envisagée.

Les pays décolonisés ont découvert que l'indépendance politique est (plutôt) facile à prendre, mais qu'elle n'est qu'un départ. Le commencement de la non-dépendance. L'expérience des nouveaux Etats africains est, à cet égard, significative. En dehors de l'Algérie qui souffrit d'une longue et rude guerre, au nord de la ligne des décolonisations "bloquées" qui traverse le Congo et les deux "provinces" portugaises, les indépendances se sont rapidement multipliées depuis mars 1957 — date de naissance du Ghana. Et dans le cas du Congo, la libération résulta moins d'une conquête que d'un affaissement total de la présence belge; pourtant fondée sur des assises matérielles et financières puissantes.

En 1960, année des indépendances "en chaîne" pour l'Afrique, l'enthousiasme se généralisait. Les transferts de souveraineté se multipliaient; les Etats neufs (les "jeunes Républiques", comme il est dit souvent avec condescendance) prenaient place dans la société internationale; le progrès maté-

riel paraissait à portée de la main. Aujourd'hui, l'Afrique noire indépendante connaît un certain désenchantement. Elle a découvert que la décolonisation n'est ni la fin de **toutes** les dépendances, ni le début d'un développement économique aux effets immédiatement sensibles, que l'espérance socialiste peut naufrager, que les solidarités africaines ne se construisent pas seulement avec les bons sentiments. Elle devient réticente à l'égard des modèles de développement étrangers qui semblaient pouvoir orienter ses entreprises. Certains de ses intellectuels les plus marqués par l'africanité récusent aussi bien les leçons de l'"Occident d'ouest" (néo-capitaliste) que l'"Occident d'est" (socialiste et parvenu). Et ses jeunes radicaux affirment "qu'il ne pouvait être question... d'imiter mécaniquement l'expérience d'autrui". Les mythes de la décolonisation s'effritent au contact des situations et des problèmes réels.

L'indépendance ne s'acquiert pas en une seule fois: au moment où le pouvoir étranger n'a plus d'existence officielle. Indépendance est un mot qui doit s'employer au pluriel. Il évoque, pour avoir la plénitude de sa signification, un processus, une suite de décolonisations: politique, économique et culturelle. La première est la condition des deux autres, mais elle n'a pas de sens sans elles — restant une forme vide de contenu. Toutes trois obéissent à des rythmes différents et les deux dernières sont les plus lentes. La Guinée connaît de rudes vicissitudes pour avoir sous-estimé la vigueur de cette loi. Elle a tenté la construction d'une nation totalement libérée et d'une économie rapidement socialisée — tout en respectant les intérêts étrangers qui ont édifié le complexe industriel de Fria. Elle a très vite manqué des capitaux nécessaires (le plan triennal ne pouvait guère être financé par des ressources nationales), des techniciens et des cadres indispensables. Le plan n'a pas été réalisé; l'indépendance monétaire est devenue isolement; l'économie de la pénurie a fait son apparition. On connaît la suite de ces épreuves. Par défaut des moyens les plus indispensables, le socialisme a été construit avec des mots.

Les vrais problèmes s'imposent une fois l'indépendance politique acquise. Ils sont inéluctables, parce qu'il n'existe plus d'alibi **apparent** permettant de transférer les responsabilités. Et ils sont d'abord d'ordre économique. Les relations économiques extérieures, établies avant l'indépendance, ne peuvent être rompues brutalement sans risques graves; la Guinée l'a expérimenté pour avoir été contrainte à la séparation totale; l'Algérie reste, par contre, en deçà du seuil de rupture. Avec des aménagements variables, les pays africains francophones demeurent liés à la zone franc et à la Communauté Economique Européenne, les pays anglophones à l'espace économique du Commonwealth. Mais la dépendance économique et technique s'exprime aussi à un autre niveau. En matière financière: la plupart des entreprises sont étrangères, les capitaux nécessaires à une appropriation nationale font souvent défaut — tout autant que les conditions politiques propices à une telle opération; les capitaux orientés vers l'investissement doivent venir principalement du dehors; et, dans certains cas, le budget de l'Etat nouveau doit être soutenu — ainsi, dans les pays africains recevant de la France une "subvention d'équilibre". En matière technique: le manque de techniciens et de cadres impose un appel à l'aide extérieure; il est (autant que l'insuffisance du capital) un obstacle au développement; la France à ses anciennes colonies africaines et à Madagascar engage plus de 13,000 personnes. Ce chiffre révèle les difficultés de la gestion moderne des services publics et des entreprises.

Une semblable situation ne laisse aucune illusion sur la facilité d'accéder rapidement à l'indispensable indépendance économique. Les initiatives improvisées échouent et la

ferveur révolutionnaire s'use. Les solutions exigent à la fois du temps et de la rigueur (technique, et morale pour que le dénouement soit partagé). Elles imposent le recours à la planification, à la formation accélérée des cadres, à la mobilisation des ressources et des hommes. Elles s'inspirent des méthodes socialistes sans courir le risque de socialiser la misère. Rien n'est joué. La dépendance économique peut se distendre et la dépendance technique se maintenir — tant les pays équipés disposent d'une force acquise capable de les maintenir seuls aux commandes du progrès technique.

georges balandier

---

le joual politique

gérald godin

Le numéro de Parti-Pris consacré à la littérature québécoise a semé la confusion. Certains n'en ont retenu que la partie la plus spectaculaire, qui prônait l'utilisation du joual dans la littérature et encore, n'ont-ils pas compris pourquoi certains d'entre nous faisaient ainsi la "deffence et illustration du joual". Devant l'importance accordée à ce détail, il est peut-être opportun de le dégager davantage.

Choisir le joual équivaut pour un certain nombre d'entre nous à un témoignage de culpabilité. Nous sommes coupables d'être d'origine bourgeoise et comme tels, d'avoir échappés au mal commun de "joualisation" de notre langue, grâce surtout à l'accès que nous avons eu au cours classique. Ne serait-ce que pour nous faire pardonner l'exclusive dont nous avons bénéficié arbitrairement, il était nécessaire que ce soit nous qui opérions la rédemption du joual.

Nous sommes de cette minorité pensante et écrivante qui pourrait donner l'illusion à l'observateur superficiel que les Québécois ne souffrent pas d'une infériorisation. Ne parlons-nous pas bien ? Ne sommes-nous pas bilingues ? N'avons-nous pas quelques diplômes, ou du moins fait des études poussées ? Ne pouvons-nous pas opérer précisément ce que bien des québécois anti-séparatistes croient être la clé du salut du Québec : surclasser les canadiens-anglais en étant meilleurs qu'eux, plus brillants, plus renseignés, plus intelligents qu'eux ?

Et pourtant nous refusons cette situation qui pourrait être la nôtre. Nous refusons de devenir de beaux eunuques protégés de la peste; les derniers français d'une "province of Quebec" composée d'une part de canadiens-anglais et d'autre part d'ex-canadiens-français anglicisés. Nous refusons d'être les français de service; une couronne française sur une tête jouale. Nous refusons de servir à maquiller par notre beau langage, le langage pourri de notre peuple.

LES HABITANTS

Le reproche le plus fréquent qui nous ait été fait est le suivant : "Allez-vous monter en épingle nos défauts de langue, nos erreurs d'expression ? Nous faisons assez mauvaise figure tels que nous sommes, ne montrez pas nos verrues du doigt en plus".

Ainsi, lors du dernier congrès des sociologues francophones qui en a groupé quelques centaines venus du monde entier à Québec, X, qui avait à remercier les con-

gressistes à l'issue du congrès, le fit dans toute sa sincérité. Il s'excusait entre autre de ne pouvoir s'exprimer mieux, de ne pouvoir trouver les mots dont il aurait eu besoin pour dire sa joie et sa satisfaction. Il en mettait la faute sur ses origines paysannes, sur sa situation d'envahi linguistique. A peine avait-il quitté la tribune, que Z, un Québécois, se précipite en coulisses et lui reprocha assez sèchement d'avoir ainsi fait étalage devant des étrangers de cette impuissance à parler, de cette infériorité culturelle. La sincérité ne fait pas bon ménage avec le calcul, X décocha une taloche à Z, dont il se souvient sûrement encore.

Le réflexe de Z est commun. Il est celui par exemple des parvenus qui feignent de ne plus connaître leurs cousins de la campagne parce que ceux-ci n'ont pas les manières du monde. Nous, ce n'est pas le joual et ceux qui le parlent qui nous font honte, c'est la situation qui a causé une telle infirmité culturelle qui nous fait honte et ce sont ceux qui acceptent cette situation qui nous font honte.

Dans **Finnegan's Wake,** James Joyce prend plaisir à accumuler calembours, **rhyming slang,** couplets de tavernes, balades irlandaises, dans le seul but de fermer son livre, de disposer devant sa signification un jeu d'écrans qui loin de dégager la lumière quand on les traverse, l'obscurcissent davantage. **Finnegan's Wake,** au bout du compte, ne peut être compris entièrement que par l'Irlandais d'un tel type, d'éducation classique catholique, familier des pubs dublinois et de la faune qui y boit.

Chez Joyce, il y a là, outre la coquetterie littéraire qu'on ne saurait reprocher à aucun écrivain, un réflexe probablement identique au nôtre : un réflexe de défense contre le lecteur qui n'a pas vécu l'Irlande et la misère de l'Irlande dans sa chair. Ainsi, seuls les québécois qui sont et auront été victimes de la mise à mort de notre langage et de son remplacement progressif par des apports étrangers, seuls ceux-ci, dis-je pourront percer les mystères de nos livres.

Certains néo-québécois de culture française ont eu un réflexe de panique devant cette option. C'était à prévoir. Ils mesureront leur étrangeté à nous, alors qu'ils croyaient trouver ici des semblables culturels. Mais non, messieurs, nous étions comme vous il y a 202 ans, mais depuis lors, notre différenciation de vous est en cours, notre éloignement de la culture française se poursuit, notre déracinement culturel s'accentue. Nous ne sommes pas comme vous, néo-québécois de culture française, nous sommes des infirmes et vous êtes en santé.

Nous assumons le joual parce que d'autres semblables à nous, ont à subir le colonialisme d'où est issu le joual. Il y a une attitude de défi dans l'utilisation raisonnée du joual : défi au monde qui menace le Québécois de toutes parts; directement dans le cas des institutions anglo-saxonnes, de l'économie anglo-saxonne, de la majorité anglo-saxonne et de la langue anglo-saxonne; indirectement dans le cas du reste du monde menaçant par son indifférence devant la tragédie de l'enlisement de tout un peuple. Nous tendons désespérément nos mains vers un endossement de nos luttes par d'autres pays et il ne vient pas ! Et nous nous noyons!

Gilles Marcotte a beau répéter que l'utilisation du joual n'est pas nouvelle dans notre littérature et que par conséquent il n'y a pas de quoi en faire tout un plat, il a beau se gausser de Jacques Renaud et dire ou laisser dire dans la page deux de son supplément littéraire que la littérature ne commence pas avec Jacques Renaud, il ne fait que montrer là que tout un pan de la réalité lui échappe. L'utilisation du joual n'a jamais été avant maintenant une attitude revendicatrice et de rébellion ouverte contre les canons d'une société dont nous ne rejetons pas d'ailleurs que les coutumes littéraires.

Nous parlons joual comme les Africains diplômés de la Sorbonne ont rompu un jour avec le français pour parler la langue de leur tribu ou de leur pays.

Le joual, et c'est là où nous sommes différents des autres utilisateurs du joual avant nous, que ce soit Ringuet, Laberge, Vaillancourt, Jean-Jules Richard et Hugh MacLennan, le joual, dis-je, a acquis sa dimension politique.

Nos esthètes n'ont pas fini d'en rire ou de s'indigner, peu importe.

LES NEGRES BLANCS D'AMERIQUE

On a dit et prouvé que les Québécois sont les Nègres blancs d'Amérique. Les Nègres aussi ont un joual. Ils s'appellent le "jive-talk", "pig latin", "dog latin", ou "gumbo" suivant les régions. Les Noirs d'Amérique étant plus politisés que nous, c'est devenu un réflexe commun chez eux que de tenter d'égarer le Blanc dès qu'il s'approche d'eux, par l'utilisation du "jive-talk". Notre accession au joual n'est que la répétition d'un mécanisme qui a fonctionné chez eux il y a bien longtemps.

Les Noirs pratiquent l'obscuration (qu'on me passe ce néologisme) de leur langue pour se protéger, se défendre, se séparer du Blanc. Souvent, ils tritureront un mot anglais (par exemple "oomanway" pour "woman") de telle manière qu'il ne restera presque rien du terme initial et qu'ils se seront vengé de la conquête de la culture anglo-saxonne sur leur culture africaine en "africanisant" un mot anglais. On retrouve le même processus chez nous quand nous disons : "l'affaire est ketchup", donnant ainsi au mot "ketchup" un sens que les Anglais eux-mêmes n'entendraient pas.

Comme l'écrit Paul Oliver dans son excellent "The Meaning of the Blues" : "Les "blues" chantés en "jive" sont des chants de protestation, jusqu'à un certain point; une protestation qui trouve là un moyen de défense et l'expression du défi".

LA HONTE

Dans le parc Champlain, à Trois-Rivières, je lisais un jour assis sur un banc public. Au bout du même banc, deux hommes d'une cinquantaine d'années conversaient entre eux. Ils parlaient un joual d'une certaine richesse que la pauvreté de leur mise laissait prévoir. Plus on est d'origine modeste, plus on parle joual. Je lisais tout en tendant l'oreille à leur propos. L'un d'eux se tourna alors vers moi et me dit: "On parle mal, hein ! "

Je demeurai interdit. Jamais ma honte ne fut plus grande ni ma colère. Des gens se sentaient donc coupables de parler joual ! C'est à ce moment que je mesurai la profonde imbécilité de nos puristes, de nos chroniqueurs du langage et autres défenseurs de la grammaire française. Ce n'est pas le bon français qu'il faut défendre et pour lequel il faut combattre, c'est l'homme canadien-français à qui on doit rendre sa dignité, sa fierté et sa liberté d'homme. Pour ce faire, un seul chemin : la création d'un état québécois qui assure le respect de la nationalité québécoise et sa suprématie irréductible en territoire québécois.

Tant que cet état n'existera pas, la lutte pour le bon français sera une source d'humiliation pour les Québécois puisqu'on leur imposera un objectif que leur vie quotidienne en milieu anglo-saxon les empêche d'atteindre. Tant que cet état n'existera pas, il faudra faire son deuil du bon français et assumer l'infériorité du peuple dont nous faisons partie en parlant la même langue que lui : le joual.

Nous sommes conscients du danger qu'il y a à parler joual, à faire comme si cette langue était littéraire, comme si on pouvait élaborer une pensée en joual, mais nous nous entêtons. Que notre attitude tienne lieu d'ultimatum. ■

Gérald Godin

d'un amour inquiétant

jacques perron

J'ai eu la passion des Sauvages. J'aurais même voulu en être un. Peut-être le fus-je durant mon enfance, mais ensuite j'ai eu trop de poils. La barbe n'est pas amérindienne. C'est là une grosse erreur de Castro: les masses sud-américaines ne pourront pas le suivre. "Capitaine des Chiens", disaient déjà les Algonquins du Père Lallemand. Le Sauvage n'est pas velu. Il a une parenté avec le Turc par la tache mongoloïde, à la base des reins, durant les premières années de sa vie. Jacques Rousseau s'y est fié pour déclarer ses enfants à l'état civil. Il fut présomptueux. Sauvages, c'est vite dit. Il reste à savoir s'ils n'auraient pas, ces enfants privilégiés, un petit Sicilien, un vieux Grec ou un colporteur arménien dans leur ascendance.

Enfant, je passais mes étés au grand lac Saccacomi. Il y avait à la décharge du lac, une masure en démence: "la maison des Sauvages", disait mon père. Ils n'y étaient plus depuis un bon moment. Quelques années plus tard, à Vernon, Bici, je faisais mon basic training, j'aperçois sur la mappe, durant le cours de map reading, un point marqué — indian village. Je devins aussitôt un fervent de la topographie militaire. Avec une règle et un compas je calcule la distance: dix milles, c'est peu. Le dimanche suivant, je loue une bicyclette et m'y dirige. Vernon se trouve entre les deux chaînes rocheuses de la Bici, dans une vallée de la chaîne intermédiaire, laquelle est formée de grandes collines arrondies, au sommet pelé, criant sécheresse, soleil, sauterelles et faucons, juste au-dessus du canal d'irrigation; en bas, c'est la verdure, la chaleur moite des potagers, une maisonnette çà et là avec ses dépendances et la route qui monte de biais vers le canal et le dos brûlé de la colline. Une colline, toute de terre noire, deux fois plus haute que nos Laurentides. C'est vraiment un beau pays. Devant une des maisonnettes deux filles musardaient en compagnie d'un soldat; l'une d'elle m'interpelle. Je continue tout surpris: c'était une Chinoise. Et j'arrive en haut de la pente, plein de regret de n'avoir pas arrêté: l'indian village aurait pu m'attendre un peu. Sur le sommet il règne une chaleur divine. Quand on ferme les yeux, le soleil se divise; il y en a deux, quatre, seize dans le ciel. Les ouvre-t-on qu'il se rassemble, mais en faisant vite on peut en apercevoir deux. Deux soleils, vingt faucons, des milliers de sauterelles, les cris aigus, les bruissements fauves de la sécheresse, et tout autour des laves volcaniques vertes et bleues qui coulent le long de jour. De l'autre côté de la colline, le flanc n'est pas irrigué; le sommet dégringole jusqu'au fond d'une autre vallée. Le vent de la descente était quand même rafraîchissant. Mais qu'est-ce qui m'attendait en bas? Un crâne de vache, quelques poutres calcinées, un étang desséché: les vestiges de l'indian village. De combien d'années étais-je en retard? Cinq ou dix, mais peut-être moins. En tout cas il y avait progrès sur la masure du Saccacomi, abandonnée, disait mon père, depuis un demi-siècle. Quand je revins, la chinoise ne musardait plus le long du chemin.

L'Armée m'a quand même appris le Canada. Le printemps suivant, soit en 1946, je

remontai du camp Utopie, dans la baie de Fundy, à Fredericton qui est une petite ville dont toute l'industrie consiste en une université, un parlement et une douzaine d'églises, industrie propre, sans fumées, sous de grands arbres séculaires. Une petite ville dans le genre Caroline du Nord, absolument distinguée et quelque peu surannée. Et voici qu'au moment où je m'y attendais le moins je lève une petite Sauvagesse avec grand fichu, l'air un peu long, le sourire intelligent, les yeux mélancoliques, comme on en voit dans les images. Là, je n'étais plus en retard: elle n'avait que vingt-deux ans et s'en retournait, sa journée faite, à Denver, juste en face de Fredericton, de l'autre côté de la rivière Saint-Jean. Ma journée de même était finie. Je la reconduisis. Elle semblait plutôt amusée, car il n'était pas dans les moeurs qu'un officier de Sa Majesté, trois étoiles, capitaine, accompagnât une Souriquoise dans sa réserve.

Denver, quel étrange village! Le seul homme que j'y ai rencontré était un Acadien en rupture d'armée, amant d'une rouquine de quinze ou seize ans qui habitait avec deux pauvres négresses dans une sorte de maison abandonnée, un peu à l'écart des petits pavillons blancs que le Ministère des Affaires Indiennes avait bâti pour les Micmacs — c'est ainsi que l'on nomme les Souriquois depuis que les Français sont partis. Mon amie était l'aînée d'une famille dont les parents étaient absents. Elle prenait soin des enfants. Quand une fille devient ainsi maternelle, son sexe y passe et elle reste tout naturellement vierge. Le pavillon voisin était occupé par des Chinois. Cette réserve formait une sorte de petite société des nations. La nuit, il y régnait une extraordinaire liberté. En revenant des négresses, une fois, une jeune fille me tomba dans les bras; sa pilosité était si peu développée que je craignis d'offenser une enfant et passai outre. Le jour, c'était un petit village misérable où l'on accédait par des sentiers.

Denver, de l'autre côté de la rivière, contribuait pour beaucoup à l'ambiance carolinienne de Fredericton. Il lui fournissait la domesticité, mais surtout il s'opposait à cette capitale comme la nuit au jour, le diable au bon Dieu, la licence à la contrainte. Dans un monde manichéen qui fut longtemps le propre de l'Amérique du Nord, cette opposition est fondamentale. Le Québec n'y a pas échappé. Ce fut même à Fredericton que j'ai compris le Louiseville de mon enfance.

Il y avait à Louiseville le grand-village et le petit-village. Le grand-village entourait l'église et il aurait pu lui-même être entouré de remparts. Le petit-village se situait en dehors. A l'est, à l'ouest, au nord, au sud, peu importe pourvu qu'il restait en dehors de la muraille magique. En fait, son site variait. Il a été en haut, puis en bas de la rivière. Il se déplaça avec les scieries qui ont longtemps été la grande industrie de Louiseville. Ses habitants étaient nommés les Magouas. J'ai été modelé sur le Magoua. Tout ce que je faisais de mal me rendait magoua. J'ai appris à ne pas être magoua. Magoua, c'est le mot que j'ai le plus dans la tête. Un équivalent sans doute du nigger. Les aristocraties ont pour pavois le dos de quelques pauvres parias.

Une des caractéristiques des petits-villages, celle de ne pas avoir de rues, ne peut que lui venir du Sauvage, lequel n'avait d'animal domestique que le chien et ne fut jamais, du moins avant l'automobile, qu'un piéton. Si l'on m'avait demandé la définition du Magoua, j'aurais été embarrassé pour la bonne raison que ce nom pour moi contenait sa définition.

— Un Magoua est un Magoua comme un chien est un chien.

— Est-ce un homme?

— Oui, sans doute.

— Pourrait-il épouser votre soeur?

— Ça, ça serait du nouveau.

— Est-il catholique?

— Oui, en principe.

— Canadien-français?

— Oui.
— Pourrait-il être un Européen?
— Non, assurément.
— Vous, Jacques Ferron, pourriez-vous être européen?

J'aurais sans doute répondu par l'affirmative. Pourquoi pas? Plusieurs Canadiens de ma condition le sont devenus. Mais ma réponse eût surtout signifié que je me croyais de taille à frayer avec un étranger de marque. Là-dessus, si l'on avait ajouté:

— A cet étranger le Magoua, lui, est-il montrable?
— Non, aurais-je répondu.
— Pourquoi?
— Parce que l'étranger se ferait une mauvaise idée de nous.
— Mais si ce Magoua était à votre service?
— Là, ce serait différent.

Voilà des réponses qui ne sont pas sans inquiéter mon amour du Sauvage. Car le Magoua, même s'il est devenu Canadien-français, était à l'origine Amérindien ou métis. C'est un nom qu'on rencontre encore à Pointe-Bleue, près de Roberval, où il désigne une nation montagnaise. Dans un monde manichéen il est tout naturel d'aimer, de rechercher, de protéger l'homme de la mauvaise part, car c'est une façon d'aimer, de rechercher, de protéger votre belle âme.

Il y a, bien sûr, là-dedans un relent de colonialisme. La partie la plus pauvre du petit-village se nommait souvent petit-Canada, petit-Montréal. L'indigène, c'est-à-dire l'homme du pays, qu'on ne peut concevoir ailleurs, n'était jamais du grand-village. Si notre patriotisme a souvent été bizarre, se manifestant par une rhétorique creuse et des symboles inappropriés, c'est que dans la réalité il n'existait guère et que ses tenants, toujours du grand-village, non seulement cherchaient à déguiser le pays, mais se considéraient eux-mêmes comme des étrangers en puissance. Dominé par la France, puis par l'Angleterre et le Canada anglais, le notable canadien-français dominait à son tour le petit-village à noyau amérindien.

Une structure manichéenne explique que le puritanisme, tant au Canada français qu'en Nouvelle-Angleterre, ait été supportable et qu'il ait produit des hommes vigoureux et sains : il était voulu. On pouvait toujours, en se déshonorant, passer à la licence et au mal en passant du grand-village au petit. Et c'était même avantageux, car les petits villages constituaient un réseau qui communiquait avec l'Amérique amérindienne, vaste territoire de chasse et de rapine, au-delà de la Wild frontier. Si l'on s'y enrichissait on pouvait revenir ensuite aux grands-villages dont le réseau communiquait, lui, avec les métropoles.

Dieu s'accommodait du diable. Si à Montréal, durant le siècle qui suivit leur arrivée, les Sulpiciens furent si sévères, c'est que Lachine était tout proche. Mère d'Youville pouvait se sanctifier et son mari se divertir. Des apôtres de l'intransigeance, comme Mgr de Laval, se sont élevés contre cette dualité morale, cette géographie du bien et du mal, leur personnification selon les villages. Le feu semblait alors un grand remède; nombreuses seraient-elles les cabanes qui auraient flambé ainsi, à Princeville par exemple, où le petit-village fut incendié pendant la grand'messe. Et l'on pouvait tuer sans trop d'embarras pourvu qu'on soit du grand-village et qu'on tuât le mal. Un garçon de la Haute-Ville, à Québec, descend dans la basse-ville et, après péché, étrangle sa garce. C'est le sujet d'un roman. "Au-delà des visages", où toute la sympathie de l'auteur va à l'assassin, victime de trop aimer le bien. Mais ces excès, dangereux pour l'ordre établi, n'avaient guère de suite et Dieu finissait par retraiter sur ses positions, laissant au Diable les siennes.

On peut dire grosso modo que cette structure manichéenne a été ébranlée par la fin de l'Amérique amérindienne et qu'elle a subsisté ensuite pour être abattue enfin par l'établissement d'une société industriel-

le. A Trois-Rivières le bien était naguère localisé dans la paroisse de la cathédrale; maintenant il est partout dans la ville, comme le mal. En Gaspésie, entre Grande-Vallée et Mont-Louis, plusieurs villages s'étaient confédérés sans qu'il n'en paraisse, dans la tête de leurs villageois, pour se partager un petit-village, en l'occurence Gros Morne, non pas tant dans le but d'exploiter que pour s'identifier en se différenciant de lui, comme s'ils n'avaient pas pu le faire autrement. Morne dépendait au municipal de Mont-Louis, au paroissial de la Madeleine. Outre ce statut particulier, son peuplement différait, noyau micmac, des Daraiches, auxquels s'étaient agglutinés des naufragés aux noms anglais, les Robinson, les Henley, les Helleman, tandis que le grand-village confédéré tirait son origine des vieilles paroisses canadiennes-françaises du Bas-du-fleuve. Naguère, quand les Daraiches immigraient à Montréal, ils avaient l'habitude de changer leur nom en Desroches, Durocher, Desrochers, ce qu'ils ne font plus maintenant; et dans le Golfe, grâce à un curé et à un couvent, leur village est devenu un village comme les autres.... A Louiseville, une filature s'est établie, qui traite fort mal ses employés. Néammoins ceux-ci, pour la plupart magouas, y ont trouvé une dignité qu'ils n'avaient pas auparavant. Le petit-village a disparu. La dernière fois que j'en ai entendu parler, c'était lors d'une grève. Un de mes oncles, gros habitant, maire de la paroisse, président d'une coopérative linière, aurait eu à pénétrer dans la filature où se trouvait entreposé son lin. Mais il lui aurait fallu avoir l'autorisation des grévistes : — "Moi, demander une permission à des magouas ? Jamais !" Il était vieux et chacun se dit : "Pauvre Omer !" Il mourut peu après. On lui fit fête. Le cortège funèbre avait bien deux milles de long. — "Si Omer voyait ça, il serait sûrement content d'être mort !" C'était le Québec manichéen et grand-villageois qu'on enterrait.

jacques ferron

Pour un QUEBEC Politiquement souverain, économiquement libre et socialement juste.

Lisez "QUEBEC LIBRE", le plus fort tirage des publications indépendantistes.

en vente partout, 15c

abonnement: $2.00 pour 12 numéros — de soutien: $5.00

C.P. 206 station "N" MONTREAL

SOUSCRIPTION AUX ÉDITIONS PARTI PRIS

A) Veuillez m'inscrire comme membre permanent des éditions parti pris:

1) pour un montant de $9.00 (valeur de $13.00)

   Les éditions me feront parvenir automatiquement:

   soit les volumes à paraître, dès leur sortie sur le marché,

   soit les volumes déjà parus (pointez les titres retenus) et les volumes à paraître complétant la somme.

2) pour un montant de $6.00. Je choisirai dans les dix prochains volumes pour une valeur totale de $7.50. Les éditions me feront parvenir un bulletin de commande à chacune des prochaines parutions.

B) Veuillez m'envoyer les volumes suivants (pointez les titres retenus)

Nom .....

Adresse .....

Profession .....

ci-joint un chèque ☐, un mandat poste ☐ au montant de .....

Bulletin de commande — volumes déjà parus

éditions **parti pris**

Veuillez me faire parvenir les titres suivants:

☐ **la ville inhumaine,** roman de Laurent Girouard $2.00

☐ **blues pour un homme averti,** pièce télévisée de Claude Jasmin $1.00

☐ **le taxi, métier de crève-faim,** étude de Germain Archambault $1.00

☐ **le cassé,** nouvelles de Jacques Renaud $1.00

☐ **le cabochon,** roman d'André Major $1.50

☐ **l'afficheur hurle,** poème de Paul Chamberland $1.00

☐ **la chair de poule,** nouvelles d'André Major $1.75

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Ci-joint un ☐ chèque, ☐ mandat de poste, au montant de.....

Faire parvenir ces bulletins à **Les éditions parti pris,**
3774, rue Saint-Denis, Montréal.

VOUS AVEZ AIMÉ **L'AQUARIUM?** ALORS IL FAUT LIRE

LE COUTEAU SUR LA TABLE

(inimi, nimaïnimo)

LE SECOND ROMAN DE JACQUES GODBOUT
AUX ÉDITIONS DU SEUIL — CHEZ VOTRE LIBRAIRE

TRAVAILLEURS DU QUÉBEC!

— La lutte de libération nationale est essentiellement un combat entre les masses populaires et les monopoles étrangers.

Le Caucus de Gauche

vous invite à participer à ses discussions
à exprimer librement vos opinions
à rencontrer des représentants des mouvements progressistes et du monde ouvrier

Tous les dimanches matin de 10 h. A.M. à midi, au 1870 est boul St-Joseph. Tél.: 521-2224

BULLETIN D'ABONNEMENT

PARTI PRIS

Veuillez m'inscrire pour un abonnement de ☐ six mois, ☐ un an, à **PARTI PRIS**, à partir du numéro de ..... **196**....

Ci-joint un ☐ chèque, ☐ mandat poste, au montant de .....

TARIF: Abonnement	ordinaire	de soutien	outre-mer (avion)
six mois (6 nos)	$2.50	$ 5.00	$ 5.00
un an (12 nos)	$5.00	$10.00	$10.00

....., le ..... **196**....

(Signature)

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Profession .....

BULLETIN D'INSCRIPTION

CLUB PARTI PRIS

Veuillez m'inscrire pour une période de ☐ six mois, ☐ un an, au CLUB PARTI PRIS, à partir du mois de.....

Ci-joint un ☐ chèque, un ☐ mandat poste, au montant de.....

TARIF: Un dollar par mois (comprenant l'abonnement à la revue).

Le..... 196.....

NOM: .....

Adresse: .....

Ville: .....

Téléphone:.....

Profession: .....

Faire parvenir ces bulletins à PARTI PRIS, 3774, rue Saint-Denis, Montréal

campagne d'abonnements

Il y a toutes sortes de gens dans le monde.

Il y a ceux qui lisent **parti pris** sereinement :

> " . . . *Il faut avouer que l'équipe de* **parti pris** *fait montre d'une profondeur d'analyse à laquelle nos revues, même les meilleures, ne nous avaient pas habitués... S'attacher à l'étude du Québec dans la conjoncture du milieu et du temps et y forger lentement les outils de libération nationale et sociale sous l'empire des principes des nationalités et du socialisme, telle est la démarche de* **parti pris**.....
>
> jean blain, le quartier latin.

Ceux-là devraient s'abonner afin d'être bien renseignés sur ce mouvement de pensée.

Il y a ceux qui ont mal à leurs ulcères quand ils pensent à **parti pris:** "**parti pris**" *propose un séparatisme intégralement laïque et anti-religieux, un socialisme totalitaire instauré par la violence, à la faveur d'une inévitable guerre civile provoquée par l'agitation systématique d'un parti révolutionnaire. L'atmosphère qu'ils veulent transformer, c'est celle que nous respirons nous-mêmes*.....

gérard pelletier, cité libre.

Ceux-là, comme ils sont en général masochistes, devraient s'abonner afin d'avoir toujours leur cauchemar à portée de la main.

Il y a ceux qui voudraient utiliser interdictions et autodafés contre **parti pris** : " . . . *où pouvait-on obtenir ce manifeste prêchant la prise du pouvoir par la violence, au mépris de toutes nos lois criminelles ? A la catholique Université Laval ! Parti Pris avait un comptoir... ; dans un salon réservé aux livres trouvait place... un pamphlet révolutionnaire. Ainsi et de tout temps, les "bourgeois" trop lâches pour* **réagir** *ont donné des gages aux révolutions*".....

Ceux-là devraient s'abonner afin d'être au courant de la stratégie de l'ennemi.

Tout le monde a au moins une bonne raison de s'abonner à **parti pris.** Trouvez la vôtre.

P.-S. : Il y a aussi des gens qui ne connaissent pas la revue **parti pris**. Si vous en rencontrez, abonnez-les donc, afin de les tirer de l'ignorance !

BULLETIN D'ABONNEMENT (AU RECTO)

club parti pris

Le Comité de formation politique du Club Parti Pris se réunit en séance d'étude tous les trois derniers jeudis de chaque mois. **Le public est invité** à ces réunions qui comportent un exposé d'un conférencier, suivi d'une période de discussion.

Voici le programme du mois de mars:

Jeudi 11 mars: **Socialisme et démocratie réelle.**
Pierre Maheu.

Jeudi 18 mars: **La stratégie ouvrière dans la Perspective d'André Gorz.**
Jean-Marc Piotte.

Jeudi 25 mars: **Le travail aliéné.**
Michel Doré.

Les réunions ont lieu au local du Club Parti Pris, situé au 3774, rue Saint-Denis, à 8 hres p.m.

aux éditions parti pris

le cassé

"Il n'existe aucun document sociologique sur la condition du paria canadien-français qui arrive à la cheville du roman de M. Jacques Renaud".

(Jean Ethier-Blais, LE DEVOIR, 31-12-65)

"Mais, quoique non bégueule, je dois avouer que j'ai eu du mal à passer au travers de certains passages..."

(Monique Bosco, MACLEAN, 2-65)

le cabochon

"LE CABOCHON est une réussite, je le crois profondément. C'est un roman poétique calqué sur un réel qui ne l'est pas."

(Jean Ethier-Blais, LE DEVOIR, 31-12-65)

"Ce roman me paraissait l'instrument capable d'opérer auprès des jeunes et des autres une prise de conscience globale de leur condition."

(Clément Simard, LE CARABIN, 12-64)

l'afficheur hurle

"Il y a dans ce long poème des vulgarités injustifiables, des grossièretés de collégien, des blasphèmes de mauvais goût."

(Guy Sylvestre, LE DEVOIR, 20-2-65)

"...Je crois bien que "l'afficheur hurle" est le recueil le plus émouvant que nous ait encore donné Paul Chamberland..."

(Gilles Marcotte, LA PRESSE, 23-1-65)